

Mémoire de recherche
Maîtrise en éducation

**ÉLABORATION D'UN PROGRAMME RELATIF
À L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE**

par

**Suzanne Fradette
Ginette Harvey**

**Université du Québec à Chicoutimi
Septembre 1987**



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

REMERCIEMENTS

Nous remercions pour ses conseils et ses encouragements le directeur de ce mémoire, Monsieur André Caillé du département des Sciences de l'Éducation, de même que Monsieur Yves St-Gelais, consultant et évaluateur, qui a su nous apporter une aide précieuse par ses critiques éclairées.

Notre reconnaissance s'adresse également aux personnes qui ont pris la peine d'analyser chacun des cours du programme, pour fin de validation, et d'apporter leurs commentaires sur l'ensemble du document. Merci à Raymond-Claude Roy, Pierre Lincourt, Fernand Lapointe, Aline Huni, Sylvie Tremblay, Michelle Iglésias, Jean-Luc Ferret, Odette Gagnon, Harold Desjarlais ainsi que Lily Martel.

Nous aimerions remercier Madame Louise Mathieu du département de Français de l'UQTR d'avoir accordé sa collaboration en tant que lectrice externe de ce mémoire de recherche.

Merci à Monsieur Ghislain Bouchard, directeur de l'École de langue française et de culture québécoise, qui a su accueillir ce projet avec enthousiasme et accorder le support financier nécessaire à la présentation finale du projet.

Nous avons trouvé auprès du coordonnateur pédagogique, Monsieur Pierre Lincourt, et auprès du personnel administratif de l'ELFQC, une aide précieuse et un intérêt constant.

Nous tenons particulièrement à souligner le travail exceptionnel de Madame Jacinthe Ratté, pour son apport lors de l'élaboration de cette recherche en tant que spécialiste du traitement de texte. Elle a su trouver des solutions adéquates aux problèmes rencontrés. Elle a surtout effectué ce travail avec patience et créativité.

AVANT-PROPOS

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'une recherche-action. Son objet est défini, en fonction d'un problème concret vécu par les chercheurs, en tant qu'acteurs et praticiens.

Elle veut répondre à un besoin et vise l'amélioration d'une situation concrète particulière, par le développement d'un produit.

Étant donné l'absence d'un modèle unique propre à la recherche-action, les chercheurs doivent définir leur stratégie en fonction des composantes particulières du problème à résoudre et du but qu'ils poursuivent.

Cette recherche, à partir d'une analyse descriptive d'un domaine d'apprentissage, soit la langue française, vise l'élaboration d'un programme d'enseignement du français langue seconde. Ce programme se compose de plans de cours structurés d'objectifs spécifiques hiérarchisés d'après le modèle de R.M. Gagné et énoncés selon la taxonomie du domaine cognitif de Bloom.

En raison de son étendue et de sa problématique particulière, cette recherche sera menée conjointement par deux professeures de l'École de langue française et de culture québécoise de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Institution:	U.Q.A.C.
Programme:	Programme intensif pour l'apprentissage du français langue seconde ¹ École de langue française et de culture québécoise
Critères d'admissibilité:	Ceux fixés par l'institution
Clientèle:	Non-francophone

¹ FL₂

Table des matières

	Page
REMERCIEMENTS	II
AVANT-PROPOS	III
TABLE DES MATIÈRES	IV
1. PROBLÉMATIQUE	1
1.1 Historique	1
1.2 Identification du problème	1
1.3 But de la recherche	2
1.4 Objectifs de la recherche	3
2. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	3
2.1 Organisation générale de la recherche	3
A- Première séquence	3
B- Deuxième séquence	3
2.2 Première séquence: méthodologie retenue	4
2.2.1 Organisation spécifique des plans de cours	4
A- Objectif général	4
B- Cheminement séquentiel	5
C- Hiérarchie des éléments de contenu à l'intérieur de chaque niveau	5
D- Énoncé des objectifs spécifiques	5
E- Numérotation des éléments de contenu	7
2.3 Deuxième séquence: méthodologie retenue	8
2.4 Domaine d'analyse	8
2.4.1 La langue	8
2.4.2 La phrase	9
2.4.3 Cheminement séquentiel	10
2.4.4 Choix des éléments figurant dans les hiérarchies	11
2.4.4.1 Énoncé des objectifs spécifiques intermédiaires	12
2.5 Au regard de l'utilisation de ce programme	12

3. PROGRAMME.....	13
Plan de cours: Français Élémentaire I	
- Cheminement séquentiel des éléments de contenu.....	14
Plan de cours: Français Élémentaire II	
- Cheminement séquentiel des éléments de contenu.....	27
Plan de cours: Français Intermédiaire I	
- Cheminement séquentiel des éléments de contenu.....	39
Plan de cours: Français Intermédiaire II	
- Cheminement séquentiel des éléments de contenu.....	53
Plan de cours: Français Avancé I	
- Cheminement séquentiel des éléments de contenu.....	66
Plan de cours: Français Avancé II	
- Élément de contenu.....	77
Description de contenu: Français Supérieur I.....	83
Description de contenu: Français Supérieur II.....	84
4. VALIDATION DES OBJECTIFS DES SÉQUENCES 1 ET 2.....	85
4.1 Validation de la première séquence: éléments de contenu, objectifs spécifiques intermédiaires.....	85
4.1.1 Définition des critères, lecture de la cote relative à chaque critère.....	85
4.2 Validation de l'ensemble du programme: première et deuxième séquence.....	86
4.3 Sélection des valideurs.....	86
4.3.1 Utilisation de l'instrument de validation.....	87
4.4 Analyse des données: Séquence I.....	87
4.4.1 Critère de pertinence: Tableau 2.....	89
4.4.2 Critère de nécessité: Tableau 3.....	91
4.4.3 Critère de clarté: Tableau 4.....	93
4.4.4 Corrections.....	94
4.4.5 Questionnaire portant sur l'ensemble du programme: remarques des valideurs.....	95

CONCLUSION.....	95
BIBLIOGRAPHIE	97
ANNEXE 1: Programme actuel de l'E.L.F.C.Q.	
ANNEXE 2: Avant-propos à la validation et grilles de validation	

ÉLABORATION D'UN PROGRAMME RELATIF À L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE

1- PROBLÉMATIQUE

1.1 Historique

L'École de langue française et de culture québécoise¹ de l'Université du Québec à Chicoutimi a été fondée en 1975. Le nom même de l'École indique bien l'intention d'offrir un enseignement du français standard dans un contexte québécois. L'École de langue recevait une quarantaine d'étudiants en juillet 1975. Par la suite, la progression a été rapide grâce, en partie, à l'accréditation de l'établissement par le Conseil des ministres de l'éducation du Canada, en 1977. En plus de dix ans, cette clientèle d'été a décuplé atteignant approximativement le nombre de 500 en 1986.

Parallèlement à cela, en 1984, le programme était offert pour une première année, aux sessions d'automne et d'hiver. Suite à cette extension, un groupe de professeurs s'était vu confier la tâche de préparer une banque de 19 cours² permettant d'accueillir des étudiants de tous les niveaux, pour les conduire éventuellement à un état de bilinguisme. Ce programme a permis l'inscription de 50 étudiants à temps complet au cours de l'année 1984-85 et les prévisions pour l'année 1986-87 seraient de l'ordre de 75 étudiants.

1.2 Identification du problème

Compte tenu de son expansion et de son développement et devant répondre à une clientèle grandissante, l'ELFCQ doit se donner à l'intérieur de son programme de formation des structures mieux définies. L'élaboration de plans de cours détaillés, et ce par niveau d'apprentissage, permet de résoudre efficacement ce problème. Le fonctionnement de l'École prévoyant, au cours de l'année, une rotation du personnel enseignant, il s'avère d'autant plus nécessaire d'avoir des contenus de cours clairement définis. De plus, un

¹ ELFCQ.

² Cette banque de cours est présentée à l'annexe no 1.

engagement de personnel supplémentaire pour les sessions printemps/été ajoute au besoin de déterminer un cadre spécifique en ce qui concerne la composante pédagogique.

Le programme en vigueur depuis 1984 consiste en un répertoire d'objectifs généraux auxquels s'ajoutent des descriptions sommaires de contenu de cours. Ces descriptions touchent de façon générale, la grammaire, la syntaxe, la phonétique et la lexicologie de même que des objectifs de comportements langagiers³. Chacun des 16 cours du programme⁴ est conçu pour un enseignement distribué en quarante-cinq heures et respecte, dans une certaine mesure, une progression au niveau des acquisitions de connaissance. Le programme suggère aux professeurs des pistes de travail à partir desquelles ils doivent organiser leur enseignement. Par contre, le contenu précis de connaissances qui devraient être transmises n'est pas clairement énoncé. Ce manque de précision laisse une large part à l'interprétation et ce, plus particulièrement aux plans grammatical et syntaxique, entraînant une disparité de l'enseignement, ce qui, conséquemment, ne peut garantir l'acquisition effective des habiletés pour assurer une continuité et une progression de l'apprentissage.

L'enseignement du FL₂^{*}, déjà complexe étant donné ses multiples facettes⁵, doit reposer sur un programme comportant un minimum d'éléments clairement définis. Dans cette perspective, un programme articulé à partir des structures de la langue pourra assurer un cadre spécifique permettant un enseignement basé sur des éléments stables. Toutefois il est évident que la pratique pédagogique ne peut se restreindre à ce cadre, compte tenu du type d'apprentissage dans lequel ce programme s'inscrit.

1.3 But de la recherche

Cette recherche se propose d'élaborer les contenus de cours du programme déjà existant, c'est-à-dire les 16 cours relatifs à l'enseignement de la langue.

³ En fonction des situations de communication.

⁴ Le programme compte au total 19 cours dont deux sont réservés à la composante socio-culturelle et un à la composante langue et didactique.

* Français langue seconde.

⁵ Lexicologie, morphe-syntaxe, phonétique, expression orale, expression écrite.

1.4 Objectifs de la recherche

- 1.4.1 Faire l'analyse du domaine d'apprentissage.
- 1.4.2 Déterminer de façon précise les éléments de contenu des plans de cours des niveaux : Élémentaire I-II, Intermédiaire I-II, Avancé I-II.
- 1.4.3 Formuler les objectifs spécifiques pour chaque élément de contenu.
- 1.4.4 Établir la description des contenus de cours des niveaux Supérieur I et Supérieur II.
- 1.4.5 Valider auprès d'experts les contenus des séquences 1 et 2.

2- DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

2.1 Organisation générale de la recherche

A) Première séquence

Le programme s'articule en deux séquences (voir Figure 1 à la page 4). La première se concentre sur six niveaux soit les niveaux Élémentaire I et Élémentaire II, les niveaux Intermédiaire I et Intermédiaire II et les niveaux Avancé I et Avancé II. Cette première séquence veut répondre aux objectifs 1.4.1, 1.4.2, 1.4.3 de la recherche et représente la partie essentielle de ce travail.

B) Deuxième séquence

En ce qui concerne la deuxième séquence, elle se concentre sur les niveaux Supérieur I et Supérieur II. Cette séquence veut répondre à l'objectif 1.4.4 de la recherche et elle est envisagée comme l'aspect complémentaire de ce travail, la recherche en elle-même portant sur la première séquence.

	NIVEAU D'APPRENTISSAGE	MÉTHODOLOGIE RETENUE
Séquence 1	1- Élémentaire I (2 x 45 heures) 2- Élémentaire II (2 x 45 heures) 3- Intermédiaire I (2 x 45 heures) 4- Intermédiaire II (2 x 45 heures) 5- Avancé I (2 x 45 heures) 6- Avancé II (2 x 45 heures)	Analyse du domaine ↓ Cheminement séquentiel ↓ Cheminement hiérarchique ↓ Énoncé des objectifs spécifiques
Séquence 2	7- Supérieur I (2 x 45 heures) 8- Supérieur II (2 x 45 heures)	Analyse du domaine ↓ Description de contenu visant l'expression orale et écrite

FIGURE 1

2.2 Première séquence: méthodologie retenue

Les objectifs que nous poursuivons nous amènent à retenir certaines implications pratiques du modèle de R.M. Gagné et à l'appliquer à l'élaboration des plans de cours. Ce modèle prend en compte, et l'inscrit en priorité, la progression au niveau des acquisitions de connaissances, articulée dans un cheminement précis ordonnant les éléments des plus simples aux plus complexes: menant des habiletés composantes à l'habileté totale. Cette progression ou mise en ordre se matérialise à l'intérieur d'une structure qui fait ressortir la hiérarchisation des éléments. Par ailleurs, ces éléments sont repris, dans un deuxième temps, et énoncés sous forme d'objectifs terminaux et intermédiaires. Par contre il ne s'agit pas ici d'une mise en ordre psychologique mais d'une mise en ordre logique elle-même contrainte nécessairement par la structure inhérente à la langue et non essentiellement par des éléments qualifiés de simples ou de complexes: notre domaine d'analyse étant lui-même assujéti à une logique que nous nous devons de respecter.

2.2.1 Organisation spécifique des plans de cours (Voir Figure 2 à la page 6)

A- Objectif général

L'objectif général de l'ensemble des 16 cours est de développer une "compétence de communication". Cette compétence diffère cependant selon les niveaux: un étudiant aura

acquis une compétence de communication propre à son niveau quand il aura intégré, à son expression, en fonction d'un seuil acceptable, les objectifs fixés par le programme.

B- Cheminement séquentiel des éléments de contenu par niveau

Chaque cheminement séquentiel contient un nombre variable d'éléments de contenu. Chacun de ces éléments de contenu, correspond au sommet d'une hiérarchie, et représente l'aspect le plus global de l'apprentissage.

L'enchaînement horizontal de ces éléments de contenu représente la planification globale des grandes étapes d'un cours, compte tenu de la discipline, et représente une forme de progression au niveau des apprentissages.

C- Hiérarchie des éléments de contenu à l'intérieur de chaque niveau

Chaque élément de contenu d'un cheminement séquentiel représente le sommet d'une hiérarchie d'apprentissage sous lequel s'inscrivent les éléments d'apprentissage.

Ce modèle joue sur deux dimensions: la dimension verticale ordonne les éléments d'apprentissage, du plus simple au plus complexe. La dimension horizontale regroupe à un même stade les éléments ayant dans une certaine mesure, la même difficulté d'apprentissage; cependant, ces éléments sont regroupés selon la logique de la langue, c'est-à-dire selon la possibilité de s'associer entre eux (par exemple nom et déterminant).

D- Énoncé des objectifs spécifiques des hiérarchies

Dans un premier temps, chacun des éléments de contenu d'un cheminement séquentiel est défini en termes d'objectif spécifique et devient un objectif terminal de la hiérarchie. Chacun des éléments de contenu retenu pour une hiérarchie est ensuite énoncé en terme d'objectif spécifique et devient un objectif intermédiaire. Parallèlement, ces objectifs intermédiaires sont formulés selon la taxonomie de Bloom.

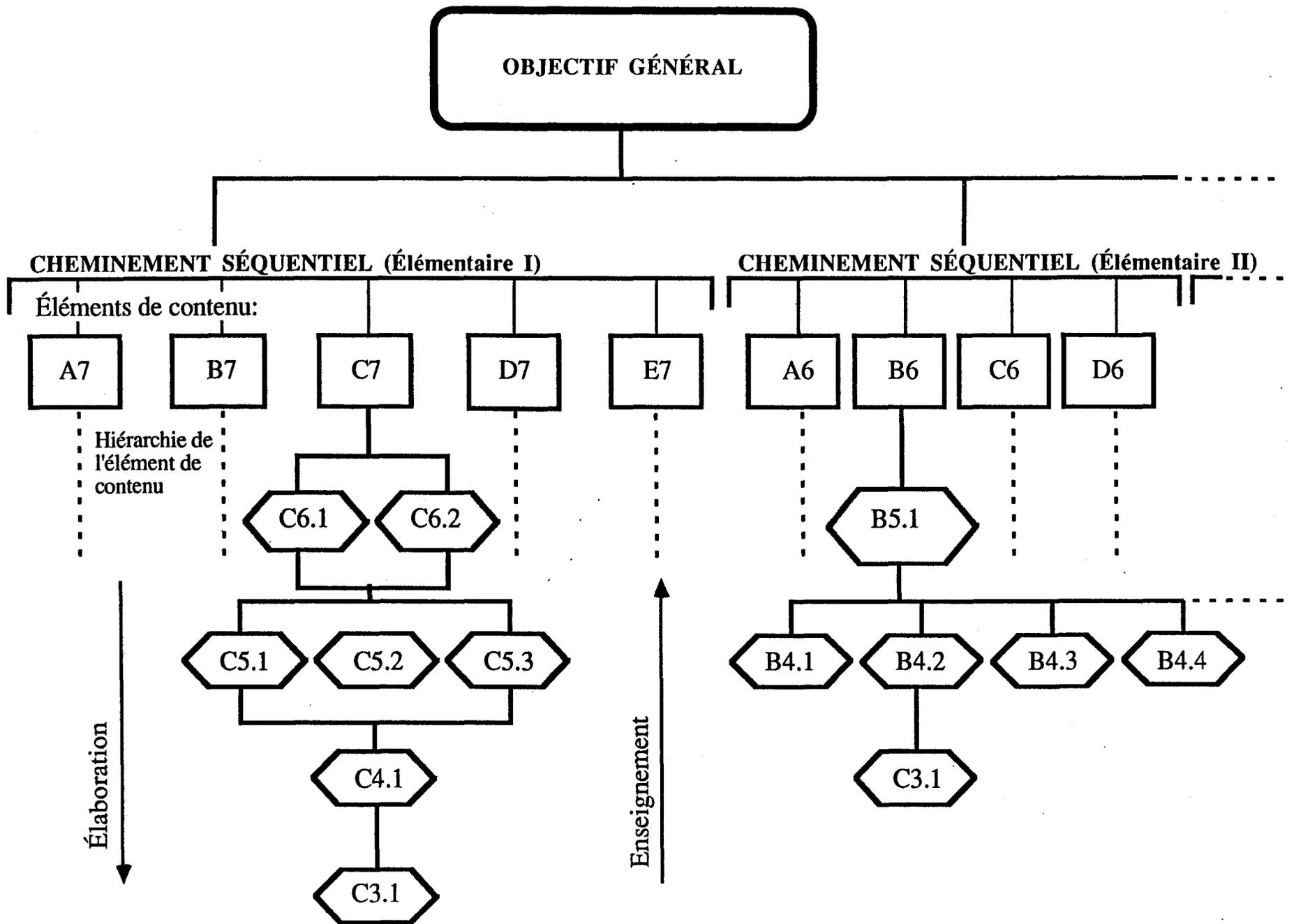


FIGURE 2 Répartition des 16 cours relatifs à la langue en fonction de la première séquence et de la méthodologie.

Le système de Bloom est utilisé pour la définition des objectifs du domaine cognitif. Ce domaine regroupe des comportements découlant de l'apprentissage de concept, d'idée, de principe, de loi, de généralisation et de théorie, inhérents à la formation d'une structure conceptuelle. Il incorpore des processus relatifs à certaines démarches intellectuelles. Autrement dit, il représente des comportements faisant partie des acquisitions de connaissances, relatives aux capacités intellectuelles.

E- Numérotation des éléments de contenu

La numérotation respecte les dimensions verticale et horizontale du modèle dans lesquelles s'inscrivent les éléments de contenu, chaque plan de cours ayant ici sa numérotation propre, tout en obéissant à un principe général.

Au niveau du cheminement séquentiel, l'enchaînement s'inscrit sur l'axe horizontal. Chaque élément de contenu est représenté par une lettre de A à E selon leur nombre (par exemple, ABC...). Le chiffre qui l'accompagne, représente le stade le plus élevé de l'ensemble des hiérarchies du cheminement séquentiel (A.7).

Les stades prennent place sur l'axe vertical du modèle et sont numérotés de 1 à 7 en partant du bas selon leur nombre. Les hiérarchies comportent plus ou moins de stades. Certaines commencent au stade 3 alors que d'autres commencent au stade 4 ou au stade 2. La numérotation des stades ne correspond pas à un degré de difficulté précis, mais elle respecte la progression des éléments à l'intérieur d'une même hiérarchie autrement dit, une progression allant du plus simple au plus complexe et tenant compte, de plus, de la logique de la langue.

Pour la dimension horizontale des hiérarchies, les éléments placés à un même stade sont présentés selon une gradation numérique de 1 à 6.

Ainsi, un élément pourra porter le numéro A.3.5 soit:

- A: le premier élément de contenu du cheminement séquentiel
- 3: le stade 3 de la hiérarchie (vertical)
- 5: le cinquième élément horizontal du stade 3

Cette numérotation précise, facilite l'identification des objectifs intermédiaires correspondants.

2.3 Deuxième séquence: méthodologie retenue (voir Figure 1, page 4)

En ce qui concerne la deuxième séquence, une description de contenu correspond davantage aux objectifs poursuivis. L'enseignement se faisant à partir d'une approche globale, les composantes fondamentales de la langue sont abordées simultanément et les objectifs visent une performance quant à la production par l'intégration de la langue (code) au discours. Ces objectifs se définissent en vue d'améliorer l'expression orale et écrite. Les descriptions sont formulées en fonction du modèle traditionnel, énonçant de façon succincte les grandes lignes qui feront l'objet d'enseignement, déterminant l'orientation générale du cours, fournissant en quelque sorte des pistes de travail.

2.4 Analyse du domaine

2.4.1 La langue

La langue est avant tout un instrument de communication sanctionné par des règles tant socio-culturelles que discursives.

L'analyse, proposée ici, est celle d'un système spécifique de la langue. Elle recouvre un aspect particulier de cette réalité: le code⁶ pouvant, entre autres, se définir comme une norme intrinsèque propre à la langue: les éléments souscrivant à cette norme

⁶ Code: la langue considérée comme système de signes organisé existant en tant que réalité en soi.

constituent le corpus, le champ sur lequel porte notre observation. L'analyse s'articule par conséquent de la langue, en tant que système de signes organisé, structuré⁷.

L'objet de cette recherche est avant tout l'élaboration d'un programme pour l'apprentissage du français langue seconde. Ce programme doit permettre de rendre compte des phénomènes fondamentaux de la langue. Pour ce faire, une analyse descriptive prenant pour unité de base la phrase, ramène le domaine d'analyse à une réalité essentielle de la langue. Cette analyse détermine les composantes de la phrase, les éléments qui prennent cours à sa structuration.

Ces éléments sont considérés linguistiquement stables, au sens où ils sont répétitifs, réutilisables, transportables, pouvant se généraliser à des comportements langagiers eux-mêmes s'inscrivant dans des contextes situationnels différents. Conséquemment, nous nous limitons plus particulièrement à la morpho-syntaxe de la phrase, apprentissage proposé non comme une fin en soi, mais comme un moyen de développer des savoir-faire, d'accéder au discours⁸, d'acquérir une compétence de communication.

La phrase est envisagée ici sous un aspect très large, c'est-à-dire comme une unité pouvant se composer d'éléments de nature différente. Il ne s'agit pas de limiter la phrase à sa structure syntaxique minimale (sujet, verbe, complément), mais de prendre en compte qu'elle peut contenir des variations (temps, mode), supporter des modifications (passif, interrogation) et entretenir des relations (subordination, coordination). Autrement dit, le concept de phrase est ici envisagé dans son sens le plus englobant: c'est un tout organisé, signifiant.

2.4.2 La phrase

Poser la phrase comme unité d'analyse suppose qu'elle se définit en tant qu'unité structurée répondant à des constructions précises. Ces constructions supposent une variation au niveau des signes: selon le message à communiquer. Elle suppose des

⁷ Cette orientation prend en compte le fait de la pluralité des approches théoriques en didactique des langues. Ces approches relèvent davantage des stratégies didactiques utilisées dans la mise en oeuvre des pratiques pédagogiques: approches traditionnelle, structuro-globale, audio-orale, fonctionnelle, communicative.

⁸ Discours: la langue considérée comme instrument de communication.

variations selon l'inscription du message dans le temps, et de plus, des transformations affectant ou non le message en lui-même.

2.4.3 Cheminement séquentiel

Au regard de ces réalités, certains éléments linguistiques sont retenus pour former les objectifs spécifiques terminaux des cheminements séquentiels. Ces éléments ont une valeur significative du fait qu'ils sont inclusifs: susceptibles d'accueillir des contenus à la fois simples et complexes tout en tenant compte de la structuration de la langue.

Nous avons identifié sept (7) éléments à partir desquels les hiérarchies se structurent: phrase déclarative, phrase interrogative, phrase complexe, phrase et mode, phrase et temps, phrase et voix, phrase et style.

La plupart de ces éléments sont ensuite fragmentés répondant de ce fait à la progression de l'apprentissage et au besoin des apprenants. Par exemple "la phrase déclarative" est traitée dans un premier temps sous l'objectif terminal *phrase de base déclarative* (Élémentaire I). Cet élément est repris subséquemment sous l'objectif terminal *phrase déclarative* (Élémentaire II), regroupant, compte tenu du niveau, des éléments plus complexes. De plus, si nous reprenons la composante "temps" du programme, elle se retrouve morcelée au cours d'une première approche et traitée dans son ensemble au fur et à mesure des acquisitions entourant cette réalité (Élémentaire I: *phrase au présent, phrase au passé, phrase au futur* / Intermédiaire I: *phrase et temps*).

Quant aux composantes *phrase et voix, phrase et style*, figurant aux cheminements séquentiels des cours Intermédiaire II et Avancé I, elles se traduisent en objectifs spécifiques terminaux et subissent un seul traitement, du fait de la complexité particulière des réalités qu'elles recouvrent, excluant la possibilité de les intégrer à d'autres composantes (par exemple *phrase déclarative* ou *phrase complexe*).

Il serait superflu d'accumuler des exemples illustrant le processus décrit plus haut. Il est important cependant d'ajouter que le cheminement séquentiel du plan de cours Avancé II, se résume à l'unité de base que nous avons retenue pour fin d'analyse: *la phrase*. Il est d'autant plus nécessaire de faire ressortir la pertinence de ce choix, que la hiérarchie qui en

découle, contient les éléments qui forment les objectifs terminaux des plans de cours précédents, maintenant regroupés sous un objectif terminal unique. Ce qui confirme le postulat de base qui sous-tend le domaine d'analyse de cette recherche, considérant la phrase comme un tout organisé et signifiant, un ensemble construit et cohérent dans lequel les signes s'organisent les uns par rapport aux autres selon une structuration, déterminant leur fonction et la valeur du message qu'elle contient.

2.4.4 Choix des éléments figurant dans les hiérarchies

Les éléments sont déterminés à partir de l'analyse de la langue et s'inscrivent, en fonction d'un niveau, dans les hiérarchies sous forme d'objectifs spécifiques terminaux. Par exemple, nous ne retenons qu'un aspect de l'inscription du temps à l'Élémentaire I, pour le développer et le représenter dans son ensemble à l'Intermédiaire II: progression cyclique qui explique la présence de mêmes éléments à l'intérieur de plans de cours différents, éléments exprimés plus précisément, dans leurs formes les plus simples et les plus courantes, avant d'être intégrés à des structures plus complexes.

Par ailleurs, le choix s'effectue en fonction de la méthodologie décrite précédemment (hiérarchie des éléments de contenu à l'intérieur de chaque niveau 2.2.1 c), méthodologie servant de toile de fond et à laquelle s'ajoutent trois considérations qu'il faut respecter:

- Le fait que l'on prenne en compte le type d'apprentissage auquel le programme est destiné, motive le choix d'un élément, qu'il soit privilégié par rapport à un autre, qu'il soit pertinent.
- Le fait que l'élément s'inscrive dans une hiérarchie de par sa nature propre, de par sa fonction, et son degré de complexité.
- Le fait que l'élément soit représenté dans les grammaires, les méthodes, le matériel élaboré pour la didactique du FL₂.

2.4.4.1 Énoncé des objectifs spécifiques intermédiaires: (Énoncé des objectifs spécifiques des hiérarchies 2.2.1.D)

La terminologie utilisée pour fin d'identification des éléments de contenu des hiérarchies, est conforme à celle des grammaires relevant des domaines d'apprentissage du français langue maternelle et du français langue étrangère. Nous avons conservé dans l'ensemble la terminologie traditionnelle tout en modernisant les techniques descriptives. La formulation des objectifs intermédiaires est élaborée en tenant compte de la nature et de la fonction de l'élément retenu, faisant appel dans bien des cas au sémantisme inhérent à cet élément, de même qu'à certains aspects de la composante énonciative relevant du discours. Par exemple ref: (déterminant du nom / conjonction / pronoms de conjugaison: émetteur, récepteur, du référent).

Ces descriptions précisent ce que l'apprenant devra acquérir tout en procurant des pistes possibles sur la façon d'aborder la pratique pédagogique.

2.5 Au regard de l'utilisation de ce programme

- Les cours de ce programme sont conçus pour un enseignement distribué sur 90 heures. L'ELFCQ prévoit à l'intérieur de sa composante pédagogique un enseignement de 15 heures/semaine, étalé sur une période de 6 à 8 semaines, compte tenu des sessions en cours d'année. Ce choix, d'organiser le programme en plans de cours de 90 heures, respecte par conséquent le fonctionnement pédagogique de l'école, défini selon le type d'apprentissage dans lequel il s'inscrit.
- Les plans de cours proposés doivent être considérés non comme un outil didactique élaborant des stratégies pour la pratique pédagogique, mais comme un guide à l'usage des professeurs. Ce guide devient un instrument grâce auquel ils pourront identifier clairement le contenu morpho-syntaxique pour un niveau donné.

- Par ailleurs, ce programme respecte la philosophie de la direction des services pédagogiques qui ne privilégie aucune approche théorique spécifique et, de ce fait, n'impose à ses professeurs (es) aucune méthode en particulier. Tel que nous le proposons, il continue d'assurer aux professeurs (es) la liberté de choix des approches et des pratiques pédagogiques.

3. PROGRAMME

Plan de cours: Français Élémentaire I

- Cheminement séquentiel des éléments de contenu

Plan de cours: Français Élémentaire II

- Cheminement séquentiel des éléments de contenu

Plan de cours: Français Intermédiaire I

- Cheminement séquentiel des éléments de contenu

Plan de cours: Français Intermédiaire II

- Cheminement séquentiel des éléments de contenu

Plan de cours: Français Avancé I

- Cheminement séquentiel des éléments de contenu

Plan de cours: Français Avancé II

- Élément de contenu

Description de contenu: Français Supérieur I

Description de contenu: Français Supérieur II

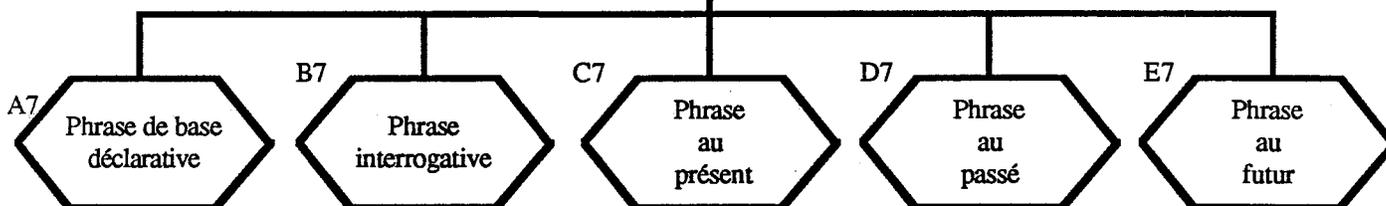
FRANÇAIS ÉLÉMENTAIRE I

OBJECTIF GÉNÉRAL

Acquérir une compétence
de communication

FRANÇAIS
ÉLÉMENTAIRE I

Cheminement séquentiel
des éléments de contenu



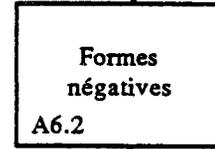
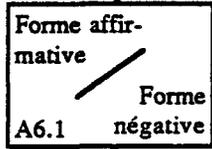
Élément de contenu

A7

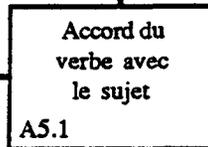


Hierarchie de l'élément de contenu

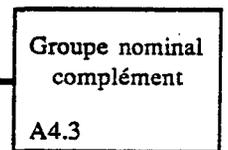
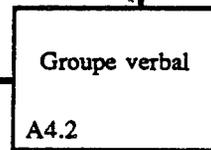
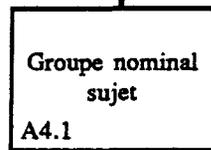
6



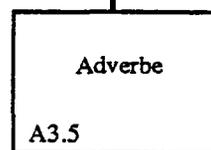
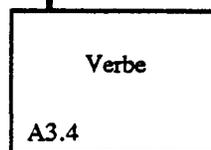
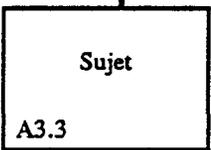
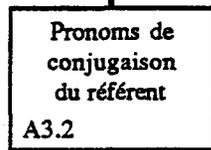
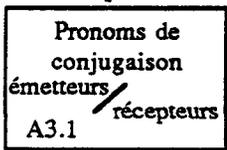
5



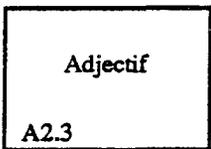
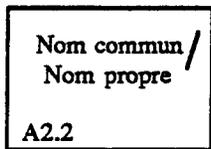
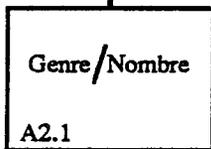
4



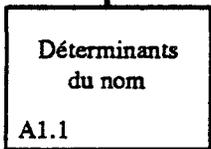
3



2



1



FRANÇAIS ÉLÉMENTAIRE I**OBJECTIF TERMINAL A7**

Amener l'étudiant à produire une phrase de base déclarative.

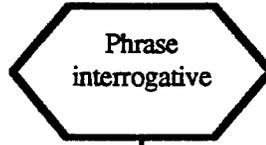
Objectifs intermédiaires

- A1.1 Identifier un déterminant du nom.
- le, la, les
- un, une, des
- mon, ton, son, etc.
- A2.1 Distinguer le masculin du féminin.
Distinguer le singulier du pluriel:
- au regard des déterminants du nom
- A2.2 Distinguer le nom commun du nom propre.
- A2.3 Identifier un adjectif.
- A3.1 Distinguer les pronoms de conjugaison (émetteurs et récepteurs):
- je, nous
- tu, vous
- A3.2 Identifier les pronoms de conjugaison (du référent):
- il, elle
- ils, elles
- A3.3 Identifier un sujet.
Déterminer sa fonction dans la phrase.
- A3.4 Identifier un verbe.
Déterminer sa fonction dans la phrase.
- A3.5 Identifier un adverbe.
- A4.1 Identifier un groupe nominal sujet:
- pouvant comprendre: un déterminant, un nom, un adjectif.
- A4.2 Identifier un groupe verbal:
- pouvant comprendre: un verbe et un adverbe.

- A4.3 Identifier un groupe nominal complément:
- introduit ou non par une préposition.
- A5.1 Appliquer la règle d'accord du verbe avec le sujet.
- A6.1 Distinguer la forme affirmative de la forme négative.
- A6.2 Identifier les différentes formes négatives:
- ne pas
- ne plus
- ne jamais
Déterminer l'ordre d'apparition de ces éléments dans la phrase.

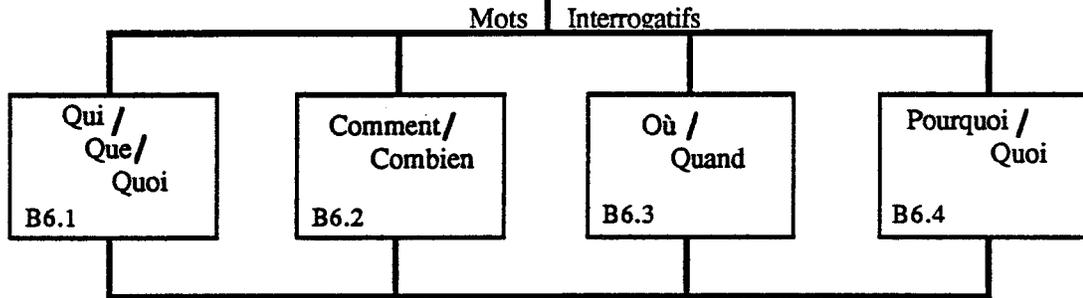
Élément de contenu

B 7

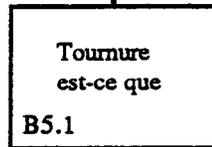


Hiérarchie de l'élément de contenu

6



5



OBJECTIF TERMINAL B7

Amener l'étudiant à produire une phrase interrogative.

Objectifs intermédiaires

- B5.1 Déterminer la fonction de EST-CE QUE.
- B6.1 Distinguer le QUI du QUE, intégré à la tournure est-ce que.
- l'interrogation portant sur une personne: qui.
 - l'interrogation portant sur une chose, un fait: que.
- B6.2 Distinguer le COMMENT du COMBIEN, intégré à la tournure est-ce que.
- l'interrogation portant sur la manière: comment.
 - l'interrogation portant sur la quantité: combien.
- B6.3 Distinguer le OU du QUAND, intégré à la tournure est-ce que.
- l'interrogation portant sur le lieu: où.
 - l'interrogation portant sur le temps: quand.
- B6.4 Distinguer le POURQUOI du QUOI:
- l'interrogation portant sur la cause: pourquoi.
 - l'interrogation portant sur une chose: le quoi précédé des prépositions à, de, avec, sur, pour.

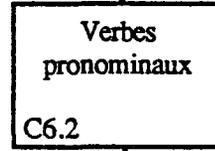
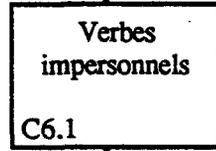
Élément de contenu

C⁷

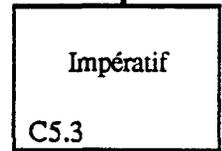
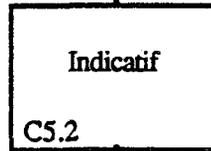
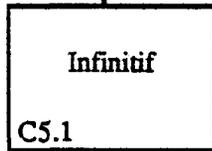


Hiérarchie de l'élément de contenu

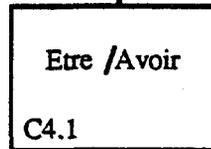
6



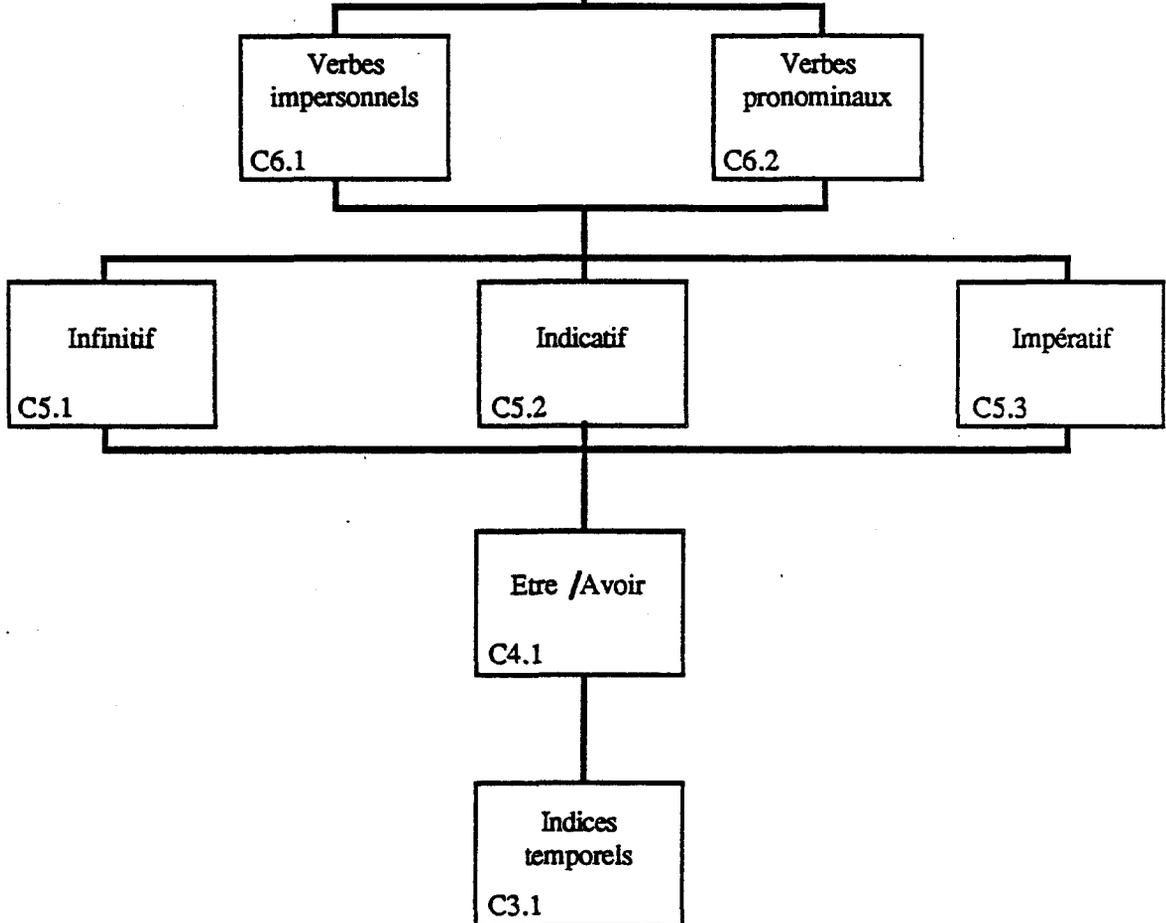
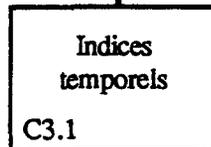
5



4



3



OBJECTIF TERMINAL C7

Amener l'étudiant à produire une phrase au présent.

Objectifs intermédiaires

- C3.1 Identifier les indices temporels:
- ceux correspondant au présent: aujourd'hui, maintenant, etc.
- C4.1 Distinguer le verbe ETRE du verbe AVOIR:
- l'action, l'état
Conjuguer le verbe être et le verbe avoir.
- C5.1 Identifier un verbe à l'infinitif:
- introduit par les prépositions: à, de, pour.
- C5.2 Identifier et conjuguer un verbe à l'indicatif présent:
- premier, deuxième, troisième groupe (insister sur les verbes fonctionnels: faire, dire, pouvoir, vouloir, devoir).
- C5.3 Identifier et conjuguer un verbe à l'impératif présent.
- C6.1 Identifier un verbe impersonnel (insister sur les verbes fonctionnels: il y a, il faut et ceux se rapportant à la température).
- C6.2 Identifier et conjuguer un verbe pronominal (verbes pronominaux fonctionnels: se laver, se raser, etc.).
- se laver les.../ laver ses ...

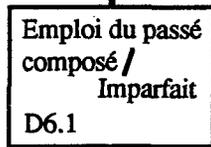
Élément de contenu

D⁷

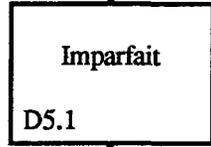


Hierarchie de l'élément de contenu

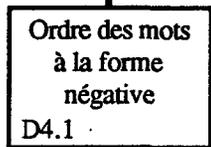
6



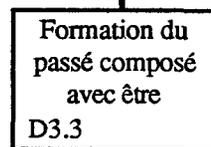
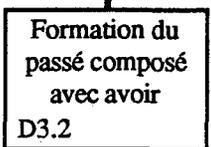
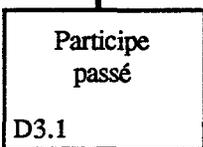
5



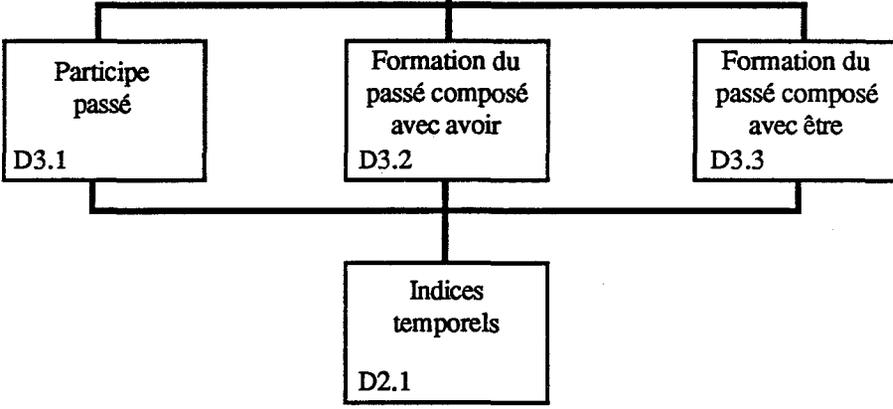
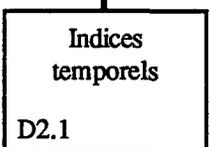
4



3



2



OBJECTIF TERMINAL D7

Amener l'étudiant à produire une phrase au passé.

Objectifs intermédiaires

- D2.1 Identifier les indices temporels:
- ceux correspondant au passé.
- D3.1 Identifier le participe passé.
- D3.2 Déterminer la formation du passé composé avec l'auxiliaire avoir.
- D3.3 Déterminer la formation du passé composé avec l'auxiliaire être.
- D4.1 Combiner la forme négative et le passé composé en respectant l'ordre des mots.
- D5.1 Identifier et conjuguer un verbe à l'imparfait.
- D6.1 Distinguer l'emploi du passé composé de l'emploi de l'imparfait:
- passé composé: expression de l'événement ponctuel dans le passé
- imparfait: expression de l'habitude

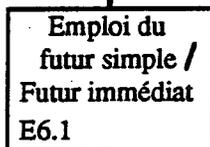
Élément de contenu

E⁷

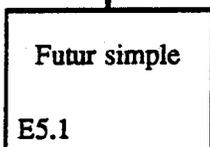


Hierarchie de l'élément de contenu

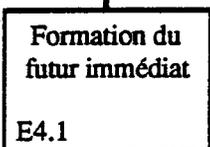
6



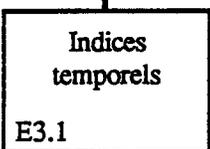
5



4



3



OBJECTIF TERMINAL E7

Amener l'étudiant à produire une phrase au futur.

Objectifs intermédiaires

- E3.1 Identifier les indices temporels:
- ceux correspondant au futur.
- E4.1 Déterminer la formation du futur immédiat:
- aller + infinitif
- E5.1 Identifier et conjuguer un verbe au futur simple.
- E6.1 Distinguer le futur simple du futur immédiat:
- futur simple: expression de l'action non accomplie (temps du mode indicatif).
- futur immédiat: expression de l'action non accomplie, sur le point de se réaliser (construction aller + infinitif).

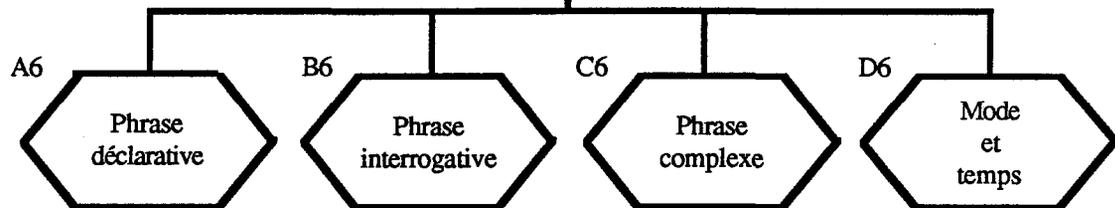
FRANÇAIS ÉLÉMENTAIRE II

OBJECTIF GÉNÉRAL

Acquérir une compétence
de communication

**FRANÇAIS
ÉLÉMENTAIRE II**

Cheminement séquentiel
des éléments de contenu

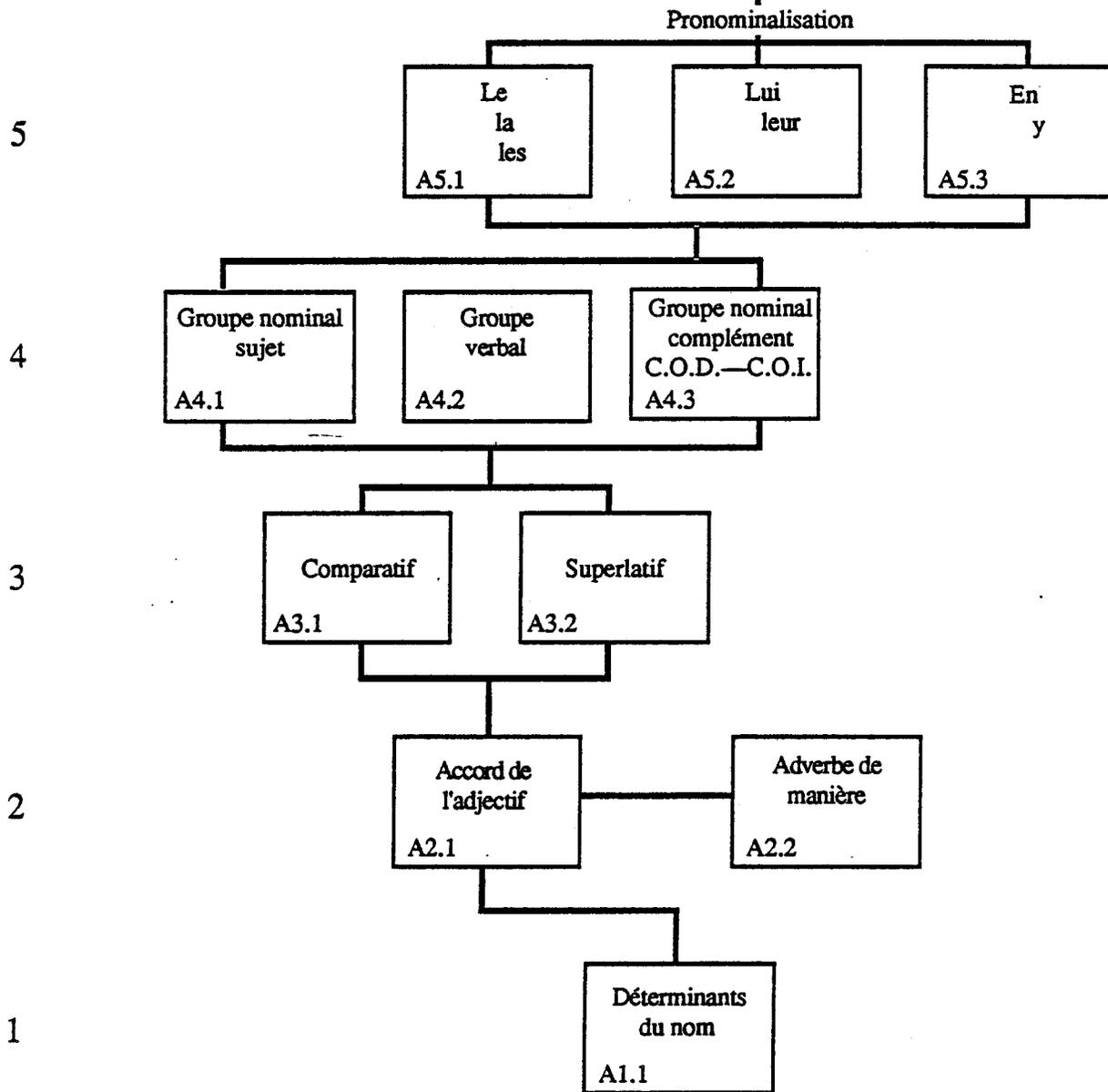


Élément de contenu

A⁶



Hierarchie de l'élément de contenu



FRANÇAIS ÉLÉMENTAIRE II**OBJECTIF TERMINAL A6**

Amener l'étudiant à produire une phrase déclarative.

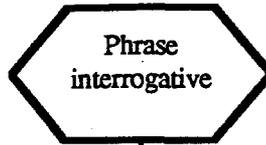
Objectifs intermédiaires

- A1.1 Distinguer les déterminants du nom:
- articles
 - possessifs
 - démonstratifs
 - partitifs
- A2.1 Justifier l'accord de l'adjectif avec le nom:
- masculin / féminin
 - singulier / pluriel
- A2.2 Appliquer la règle de formation de l'adverbe de manière.
- A3.1 Identifier les comparatifs:
- plus... que
 - moins... que
 - aussi... que, autant... que
- A3.2 Identifier les superlatifs:
- le plus, le moins
 - le meilleur, le mieux
 - le pire
- A4.1 Construire un groupe nominal sujet:
- identifier les éléments qui le composent.
 - préciser la fonction de ces éléments.
- A4.2 Construire un groupe verbal comprenant un verbe et un adverbe:
- préciser la fonction de ces éléments.
 - justifier l'accord du verbe avec le sujet.
- Construire un groupe verbal à la forme négative.
- A4.3 Identifier et distinguer un complément d'objet:
- direct (verbes fonctionnels)
 - indirect (verbes fonctionnels)

- A5.1 Identifier les pronoms compléments d'objet direct:
- le, la, les (généraliser à toutes les personnes)
Déterminer l'ordre d'apparition de ces éléments dans la phrase.
Établir la relation existant avec l'élément qu'il remplace.
- A5.2 Identifier les pronoms compléments d'objet indirect:
- lui, leur (généraliser à toutes les personnes)
Déterminer l'ordre d'apparition de ces éléments dans la phrase.
Établir la relation existant avec l'élément qu'il remplace.
- A5.3 Identifier les pronoms compléments:
- en, y
Déterminer l'ordre d'apparition de ces éléments dans la phrase.
Établir la relation existant avec l'élément qu'il remplace.

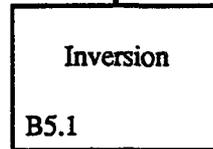
Élément de contenu

B⁶

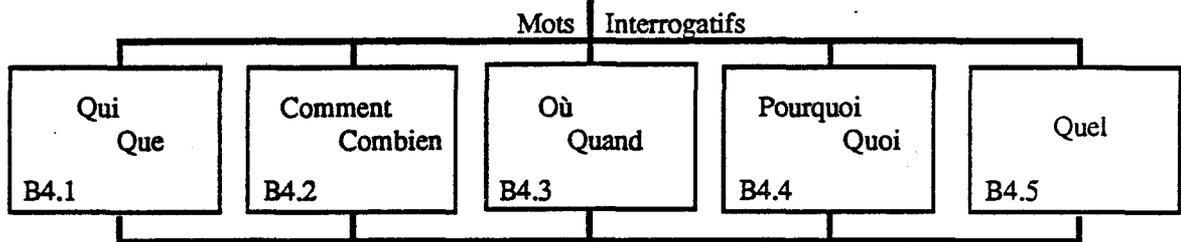


Hiérarchie de l'élément de contenu

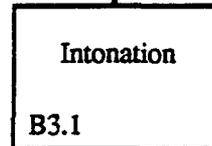
5



4



3



OBJECTIF TERMINAL B6

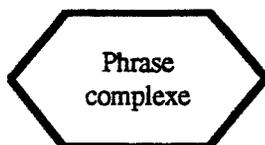
Amener l'étudiant à produire une phrase interrogative.

Objectifs intermédiaires

- B3.1 Reconnaître une phrase interrogative par l'intonation.
- B4.1 Construire l'interrogation par inversion précédée de QUI et de QUE.
- B4.2 Construire l'interrogation par inversion précédée de COMMENT et de COMBIEN.
- B4.3 Construire l'interrogation par inversion précédée de OU et de QUAND.
- B4.4 Construire l'interrogation par inversion précédée de POURQUOI et de QUOI:
- le QUOI utilisé avec les prépositions.
- B4.5 Construire l'interrogation par inversion précédée de QUEL(S) (LE) (LES).
- B5.1 Appliquer la règle de transformation: de la tournure est-ce que à la tournure inversée.

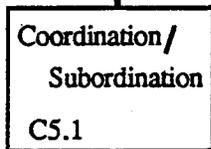
Élément de contenu

C⁶

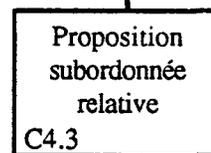
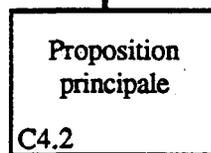
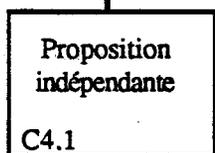


Hiérarchie de l'élément de contenu

5

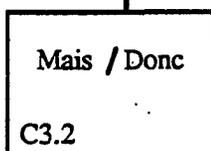
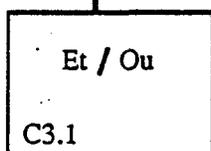


4

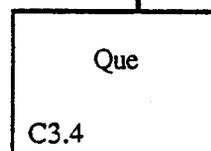
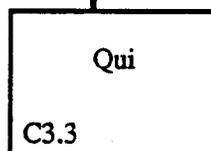


3

Conjonctions



Pronoms relatifs



OBJECTIF TERMINAL C6

Amener l'étudiant à produire une phrase complexe.

Objectifs intermédiaires

- C3.1 Distinguer les conjonctions de coordination:
- et, ou
- C3.2 Distinguer les conjonctions de coordination:
- mais, donc
- C3.3 Identifier une proposition subordonnée relative introduite par QUI:
- identifier l'antécédent.
- déterminer la fonction de QUI.
- C3.4 Identifier une proposition subordonnée relative introduite par QUE:
- identifier l'antécédent.
- déterminer la fonction de QUE.
- C4.1 Identifier les propositions indépendantes liées par les conjonctions ET, OU, MAIS, DONC:
- établir la valeur sémantique de chacune.
- C4.2 Distinguer une proposition principale d'une proposition subordonnée relative:
- déterminer le caractère autonome d'une proposition principale.
- C4.3 Identifier une proposition subordonnée relative introduite par QUI, QUE:
- déterminer la fonction de QUI.
- déterminer la fonction de QUE.
- établir le caractère dépendant d'une proposition subordonnée relative.
- C5.1 Distinguer la coordination de la subordination.

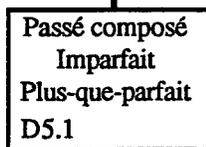
Élément de contenu

D⁶

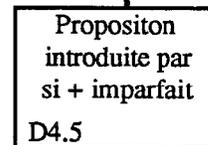
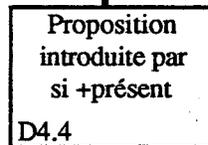
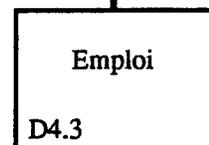
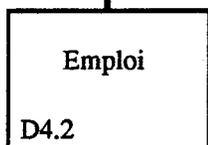
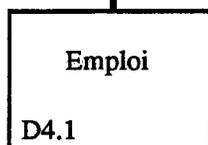


Hierarchie de l'élément de contenu

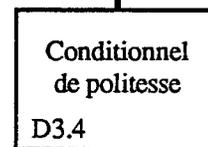
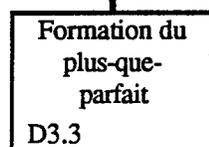
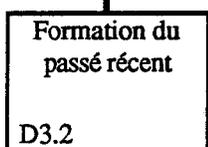
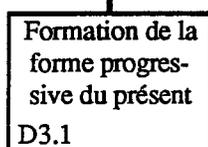
5



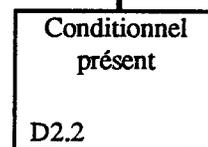
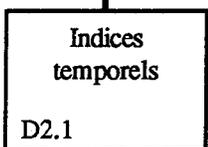
4



3



2



OBJECTIF TERMINAL D6

Amener l'étudiant à produire une phrase à un mode et à un temps donnés.

Objectifs intermédiaires

- D2.1 Identifier les indices temporels.
- D2.2 Identifier et conjuguer un verbe au conditionnel présent.
- D3.1 Déterminer la formation de la forme progressive du présent:
 - être en train de + infinitif
- D3.2 Déterminer la formation du passé récent:
 - venir de + infinitif
- D3.3 Déterminer la formation du plus-que-parfait:
 - avec l'auxiliaire être ou avoir
- D3.4 Justifier l'emploi du conditionnel de politesse.
- D4.1 Justifier l'emploi de la forme progressive:
 - expression de l'action considérée dans son déroulement.
- D4.2 Justifier l'emploi du passé récent:
 - expression de l'action considérée comme achevée depuis peu.
- D4.3 Justifier l'emploi du plus-que-parfait:
 - expression de l'antériorité dans le passé.

D4.4 Identifier la condition et la conséquence:

CONDITION	CONSÉQUENCE
Si + présent de l'indicatif	Présent Futur Impératif

D4.5 Identifier la condition et la conséquence:

CONDITION	CONSÉQUENCE
Si + imparfait	Conditionnel présent

D5.1 Distinguer l'emploi du passé composé de l'emploi de l'imparfait
 - passé composé: expression de l'événement ponctuel dans le passé
 - imparfait: expression de l'habitude, de l'état; description
 Distinguer l'emploi du passé composé et de l'imparfait par rapport à l'emploi du plus-que-parfait.

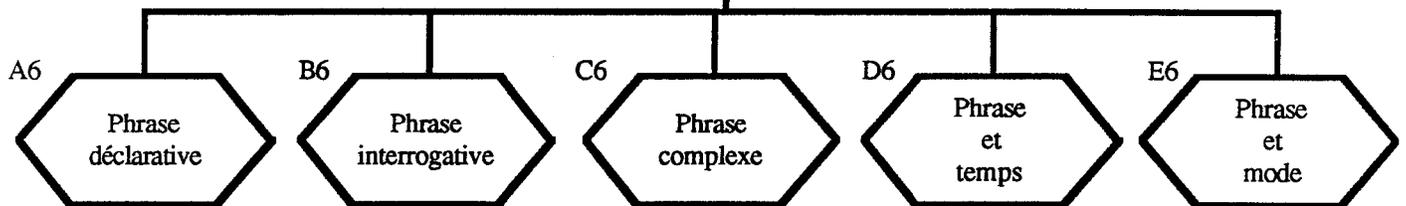
FRANÇAIS INTERMÉDIAIRE I

OBJECTIF GÉNÉRAL

Acquérir une compétence
de communication

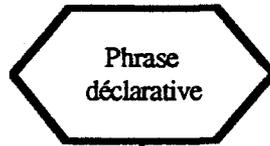
FRANÇAIS
INTERMÉDIAIRE I

Cheminement séquentiel
des éléments de contenu



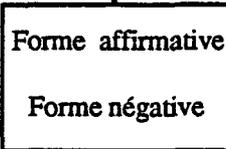
Élément de contenu

A⁶



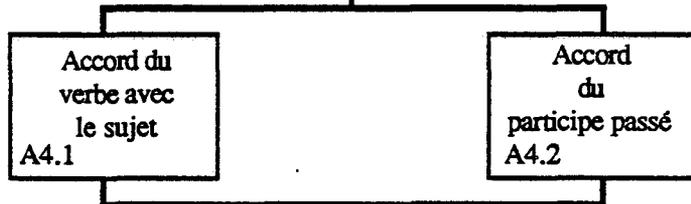
Hiérarchie de l'élément de contenu

5

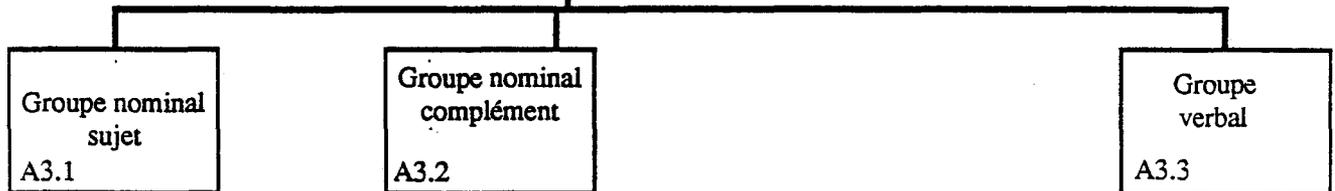


A5.1

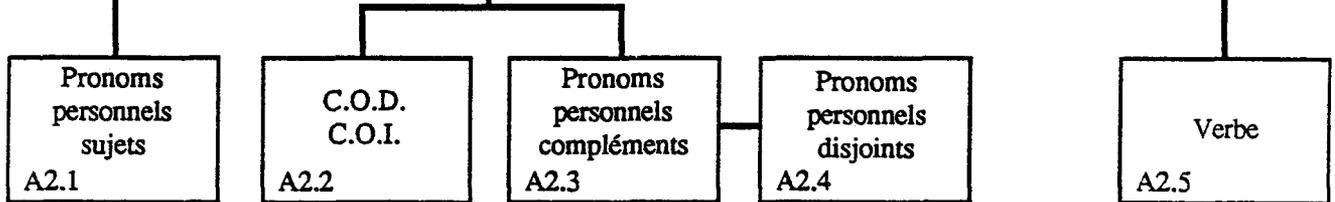
4



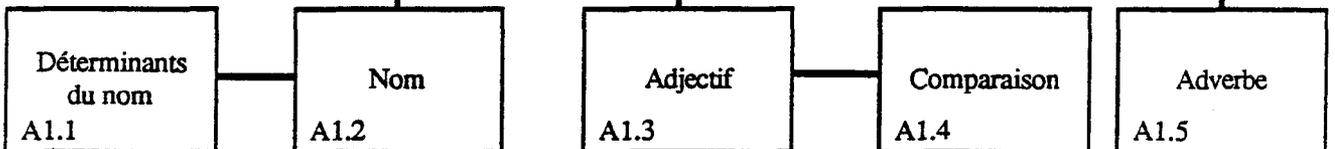
3



2



1



FRANÇAIS INTERMÉDIAIRE I**OBJECTIF TERMINAL A6**

Amener l'étudiant à produire une phrase déclarative.

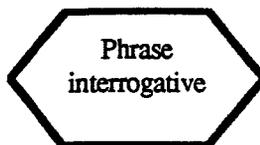
Objectifs intermédiaires

- A1.1 Distinguer les déterminants du nom:
- articles: définis, indéfinis, partitifs
- adjectifs: démonstratifs, possessifs
- A1.2 Identifier le genre et le nombre au regard des déterminants.
- A1.3 Identifier un adjectif:
- déterminer la place de l'adjectif dans le groupe nominal.
- A1.4 Distinguer le comparatif du superlatif:
- le comparatif exprimant une qualité par comparaison.
- le superlatif exprimant une qualité à un degré particulier.
- A1.5 Identifier la place de l'adverbe.
Distinguer l'adverbe de manière de l'adverbe d'intensité:
- mal, bien, vite, etc.
- beaucoup, trop, peu, etc.
Identifier le caractère restrictif de:
- ne... que
- seulement
- A2.1 Identifier les pronoms personnels sujets:
- émetteurs (je, nous, on)
- récepteurs (tu, vous)
- du référent (il, elle, ils, elles)
- A2.2 Distinguer le complément d'objet direct du complément d'objet indirect.
- A2.3 Établir les relations existant entre les pronoms personnels compléments et les éléments qu'ils remplacent.
Déterminer l'ordre d'apparition des pronoms.
- A2.4 Identifier les pronoms personnels disjoints:
- déterminer leur fonction.
- A2.5 Distinguer le verbe transitif du verbe intransitif.

- A3.1 Identifier un groupe nominal sujet.
Identifier les éléments qui le composent.
- A3.2 Identifier un groupe nominal complément.
Identifier les éléments qui le composent.
- A3.3 Identifier un groupe verbal.
Établir le rapport existant entre le sujet et le verbe.
- A4.1 Justifier l'accord du verbe avec le sujet.
- A4.2 Appliquer la règle d'accord du participe passé employé avec être, avoir (cas simples).
- A5.1 Transformer une phrase de la forme affirmative à la forme négative.

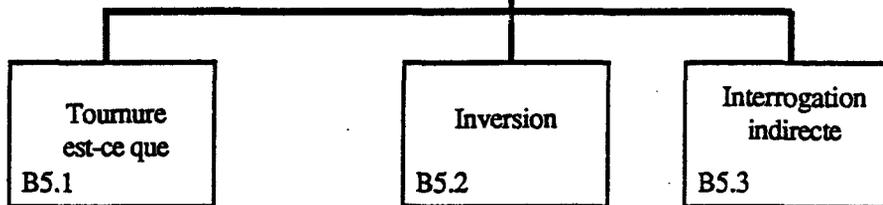
Élément de contenu

B⁶

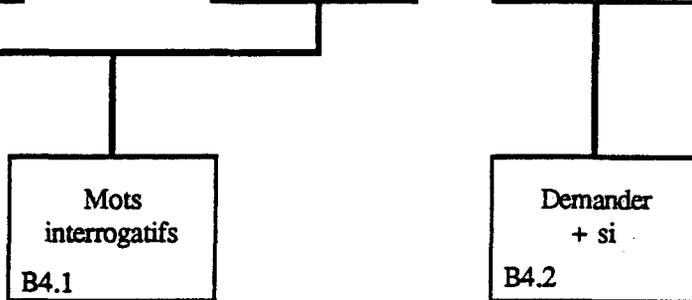


Hiérarchie de l'élément de contenu

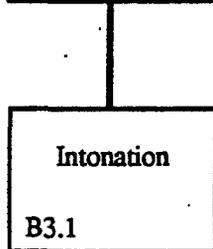
5



4



3



OBJECTIF TERMINAL B6

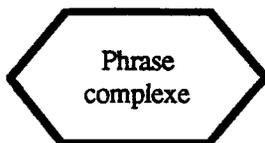
Amener l'étudiant à produire une phrase interrogative.

Objectifs intermédiaires

- B3.1 Reconnaître une phrase interrogative par l'intonation.
- B4.1 Distinguer les mots interrogatifs variables des mots interrogatifs invariables:
- précédés ou non d'une préposition.
- B4.2 Identifier les éléments qui introduisent l'interrogation indirecte:
- demander + si
- demander + ce que, ce qui
- demander + mots interrogatifs.
- B5.1 Construire l'interrogation en utilisant la tournure est-ce que.
- B5.2 Construire l'interrogation en utilisant l'inversion:
- lorsque le sujet est un pronom de conjugaison.
- lorsque le sujet est un nom.
- B5.3 Construire l'interrogation indirecte.

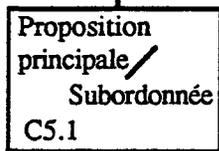
Élément de contenu

C⁶

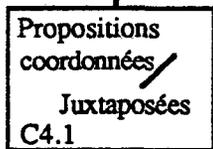


Hiérarchie de l'élément de contenu

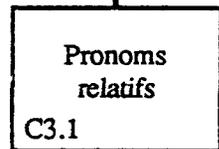
5



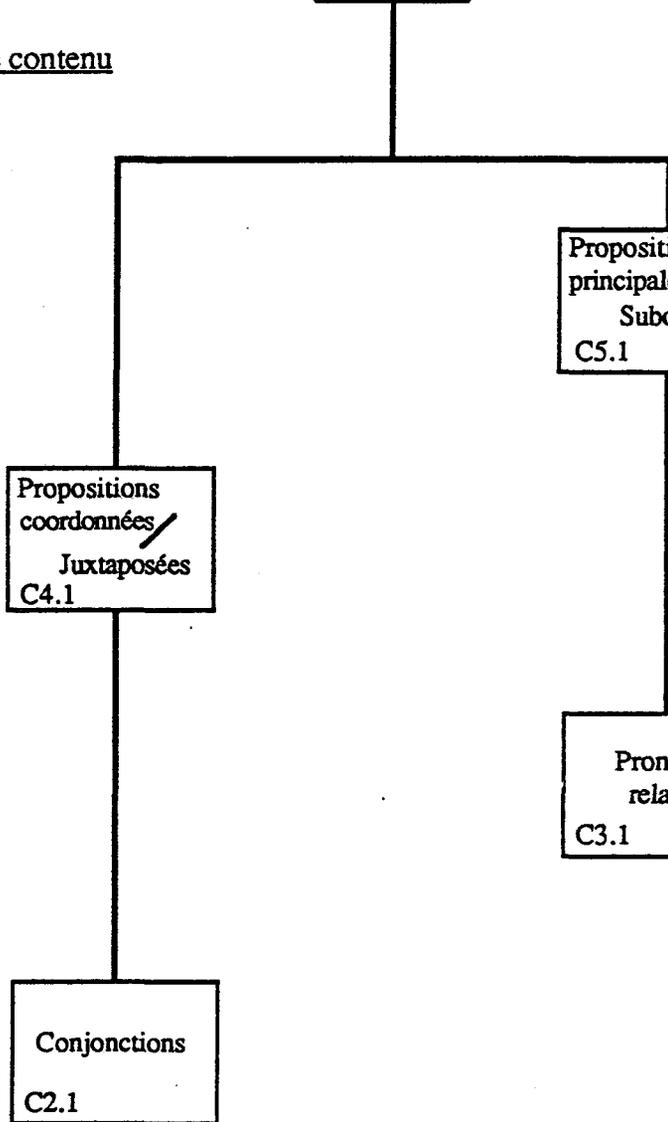
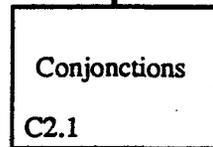
4



3



2



OBJECTIF TERMINAL C6

Amener l'étudiant à produire une phrase complexe.

Objectifs intermédiaires

- C2.1 Distinguer les conjonctions de coordination à partir du rapport qu'elles établissent entre deux propositions:
- rapports d'union, de liaison, d'opposition, d'alternative (et, ou, mais, donc, alors, cependant, ensuite, etc.).
- C3.1 Identifier une proposition subordonnée relative introduite par OU, DONT:
- identifier l'antécédent.
 - déterminer la fonction du pronom relatif.
- C4.1 Distinguer les propositions juxtaposées des propositions coordonnées. Déterminer les variations sémantiques introduites par les conjonctions.
- C5.1 Distinguer la proposition principale de la proposition subordonnée introduite par QUI, QUE, DONT, OU:
- identifier l'antécédent.
 - déterminer la fonction du pronom relatif.
 - reconnaître le pronom relatif en tant qu'élément de reprise.

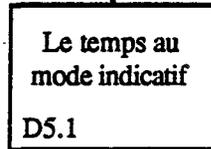
Élément de contenu

D⁶

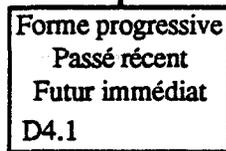


Hiérarchie de l'élément de contenu

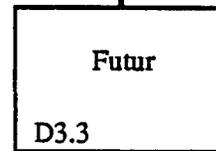
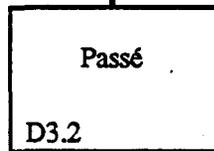
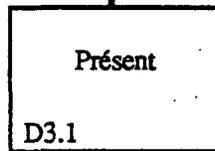
5



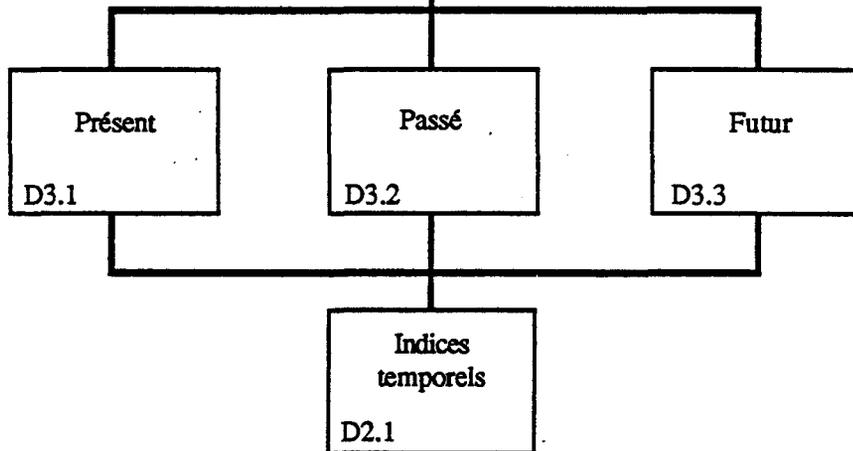
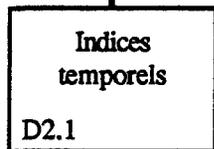
4



3



2



OBJECTIF TERMINAL D6

Amener l'étudiant à produire une phrase au présent, au passé ou au futur.

Objectifs intermédiaires

- D2.1 Identifier les indices temporels:
- ceux correspondant au présent, au passé, au futur (aujourd'hui, hier, demain, maintenant, en ce moment, l'année dernière, etc.).
- D3.1 Justifier l'emploi du présent de l'indicatif:
- expression de l'action par rapport au moment présent.
 - expression de l'action relevant de l'habitude.
 - expression d'un fait toujours vrai, d'une vérité générale.
- D3.2 Distinguer les temps du passé: passé composé, imparfait, plus-que-parfait.
Justifier leur emploi respectif:
- passé composé: expression de l'action, de l'événement ponctuel.
 - imparfait: expression de l'état, de l'habitude; description.
 - plus-que-parfait: expression de l'antériorité par rapport à une action, un événement déjà inscrit dans le passé.
- D3.3 Distinguer les temps du futur: futur simple, futur antérieur.
Justifier leur emploi respectif:
- futur simple: expression de la postériorité.
 - futur antérieur: expression de l'antériorité par rapport à une action, un événement déjà inscrit dans le futur.
- D4.1 Distinguer la forme progressive, du passé récent et du futur immédiat.
Les identifier en tant que structures pouvant s'inscrire dans le temps (présent, passé et/ou futur):
- forme progressive: expression de l'action considérée dans son déroulement.
 - passé récent: expression de l'action considérée comme achevée depuis peu.
 - futur immédiat: expression de l'action non accomplie, sur le point de se réaliser.
- D5.1 Déterminer l'inscription du temps au mode indicatif:
- présent
 - passé (passé composé, imparfait, plus-que-parfait)
 - futur (futur simple, futur antérieur)
- Établir la chronologie des événements à partir des indices temporels.

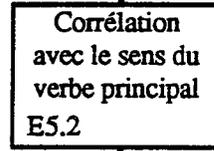
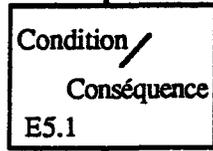
Élément de contenu

E⁶

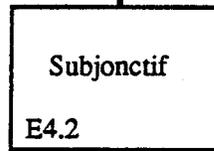
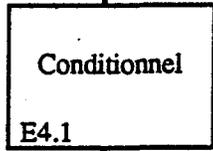


Hierarchie de l'élément de contenu

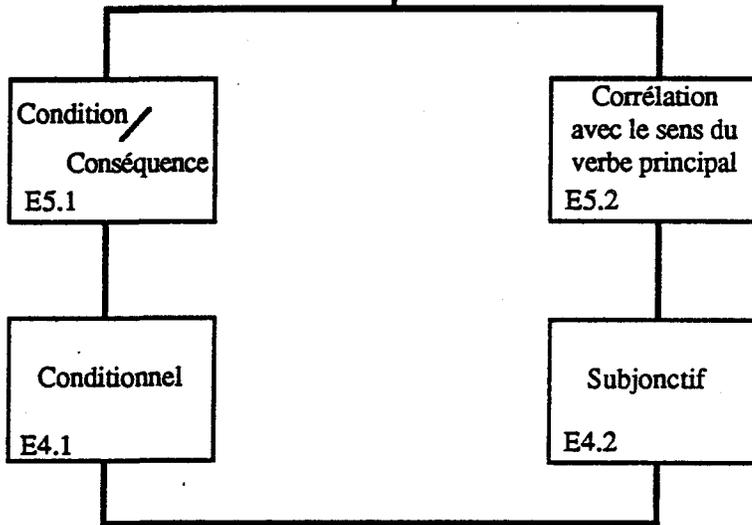
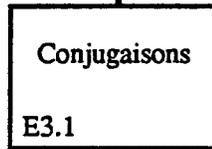
5



4



3



OBJECTIF TERMINAL E6

Amener l'étudiant à produire une phrase respectant un mode.

Objectifs intermédiaires

- E3.1 Identifier et conjuguer un verbe:
- conditionnel
 - subjonctif
- E4.1 Justifier l'emploi du conditionnel exprimant:
- politesse
 - fait douteux
 - hypothèse avec AU CAS OU
 - suggestion
- E4.2 Identifier le subjonctif comme un mode exprimant une action envisagée dans la pensée.
- E5.1 Établir la relation entre la condition et la conséquence.
Justifier l'utilisation des modes et des temps.

CONDITION	CONSÉQUENCE	RÉALISATIONS
Si + présent de l'indicatif	- présent (ind.) - futur - impératif	Probable (proche de la certitude)
Si + imparfait	- conditionnel présent	Possible
Si + plus-que-parfait	- conditionnel passé	Impossible

- E5.2 Établir la corrélation existant entre le sens du verbe principal et l'emploi du subjonctif:
- lorsque les sujets sont différents.

PROPOSITION PRINCIPALE		PROPOSITION SUBORDONNÉE
Verbe principal exprimant:	Que	Subjonctif
- obligation - volonté - souhait - regret - sentiments	Que	Subjonctif

- Établir la corrélation existant entre le sens du verbe principal et l'emploi de l'infinitif:
- lorsque les sujets sont identiques.

PROPOSITION PRINCIPALE		PROPOSITION SUBORDONNÉE
Verbe principal exprimant:		Infinitif
- obligation - volonté - souhait - regret - sentiments	De ⊖	Infinitif

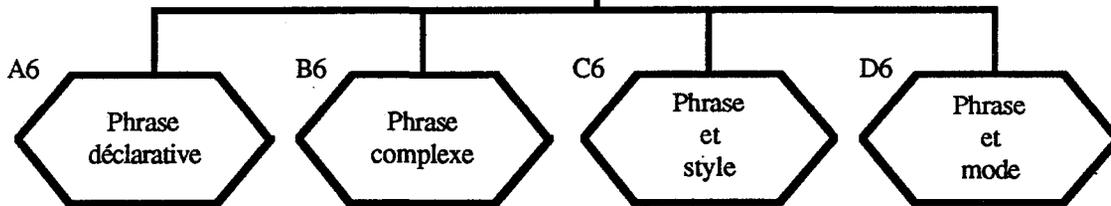
FRANÇAIS INTERMÉDIAIRE II

OBJECTIF GÉNÉRAL

Acquérir une compétence
de communication

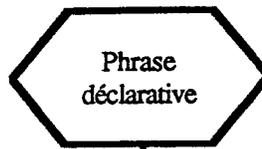
**FRANÇAIS
INTERMÉDIAIRE II**

Cheminement séquentiel
des éléments de contenu



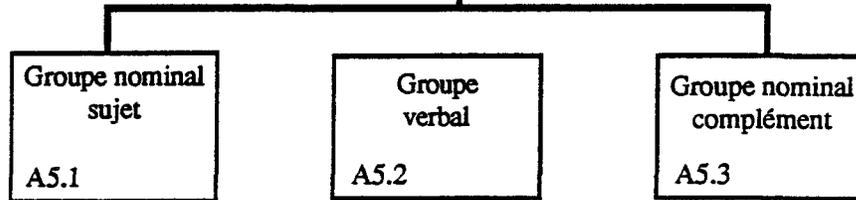
Élément de contenu

A⁶

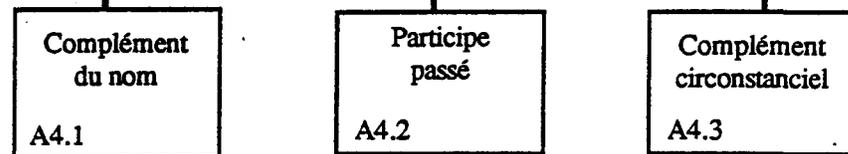


Hiérarchie de l'élément de contenu

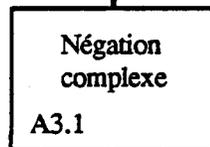
5



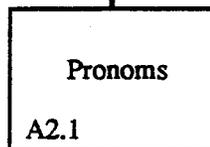
4



3



2



FRANÇAIS INTERMÉDIAIRE II

OBJECTIF TERMINAL A6

Amener l'étudiant à produire une phrase déclarative.

Objectifs intermédiaires

- A2.1 Identifier et distinguer les pronoms:
- démonstratifs
 - possessifs
 - indéfinis (quelqu'un, aucun, nul, etc.).
- Déterminer leur fonction.
- A3.1 Identifier les formes négatives complexes:
- ne... plus jamais, ne... pas encore, ne... plus rien
 - personne... ne, rien... ne, aucun... ne
- Déterminer l'ordre d'apparition des mots dans la phrase.
- A4.1 Identifier le complément du nom introduit par les prépositions A, DE, EN.
- A4.2 Appliquer la règle générale d'accord du participe passé employé avec être et avoir.
Appliquer la règle d'accord du participe passé des verbes pronominaux.
- A4.3 Identifier un complément circonstanciel.
Distinguer les compléments circonstanciels de:
- lieu (où)
 - temps (quand)
 - manière (comment)
 - quantité, durée (combien)
 - cause, but (pourquoi) etc.
- A5.1 Construire un groupe nominal sujet comprenant un complément de nom introduit par A, DE, EN.
Déterminer la fonction de chaque élément.
- A5.2 Appliquer la règle d'accord du verbe avec le sujet.
Distinguer une forme verbale simple d'une forme verbale composée.
Distinguer les temps verbaux du mode indicatif et justifier leur emploi respectif.
Appliquer les règles d'accord du participe passé.

- A5.3 Construire un groupe nominal complément:
- combiner les différents compléments: objet direct, objet indirect, circonstanciel.

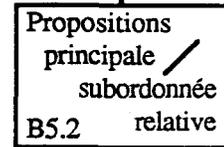
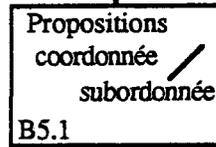
Élément de contenu

B⁶

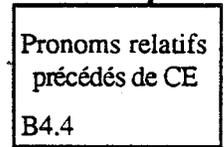
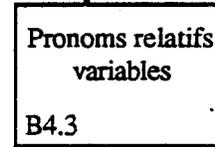
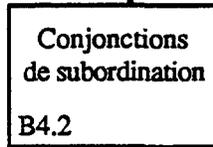
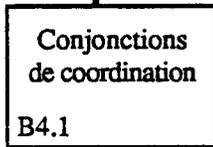


Hiérarchie de l'élément de contenu

5



4



OBJECTIF TERMINAL B6

Amener l'étudiant à produire une phrase complexe.

Objectifs intermédiaires

- B4.1 Déterminer les variations sémantiques introduites par les conjonctions dans les propositions coordonnées:
- union, opposition, alternative, conséquence, etc.
- B4.2 Déterminer les variations sémantiques introduites par les conjonctions dans les propositions subordonnées:
- temps: pendant que, lorsque, dès que, aussitôt que, depuis que, quand, tant que, etc.
- cause: parce que, puisque, etc.
- B4.3 Identifier une proposition subordonnée relative introduite par un pronom relatif variable précédé ou non d'une préposition (lequel, duquel, etc.):
- identifier l'antécédent.
- déterminer la fonction du pronom relatif.
- B4.4 Identifier une proposition subordonnée relative introduite par un pronom relatif précédé de CE:
- déterminer si l'idée reprise par CE est exprimée ou non.
- déterminer la fonction du pronom relatif.
- B5.1 Distinguer une proposition coordonnée d'une proposition subordonnée introduite par une conjonction.
Justifier l'emploi de la conjonction en fonction du rapport qu'elle établit entre les deux propositions.
- B5.2 Distinguer la proposition principale de la proposition subordonnée relative introduite par un pronom relatif (variable, invariable précédé ou non de CE):
- identifier l'antécédent.
- déterminer la fonction du pronom relatif.
- reconnaître le pronom relatif en tant qu'élément de reprise.

Élément de contenu

Hierarchie de l'élément de contenu

5

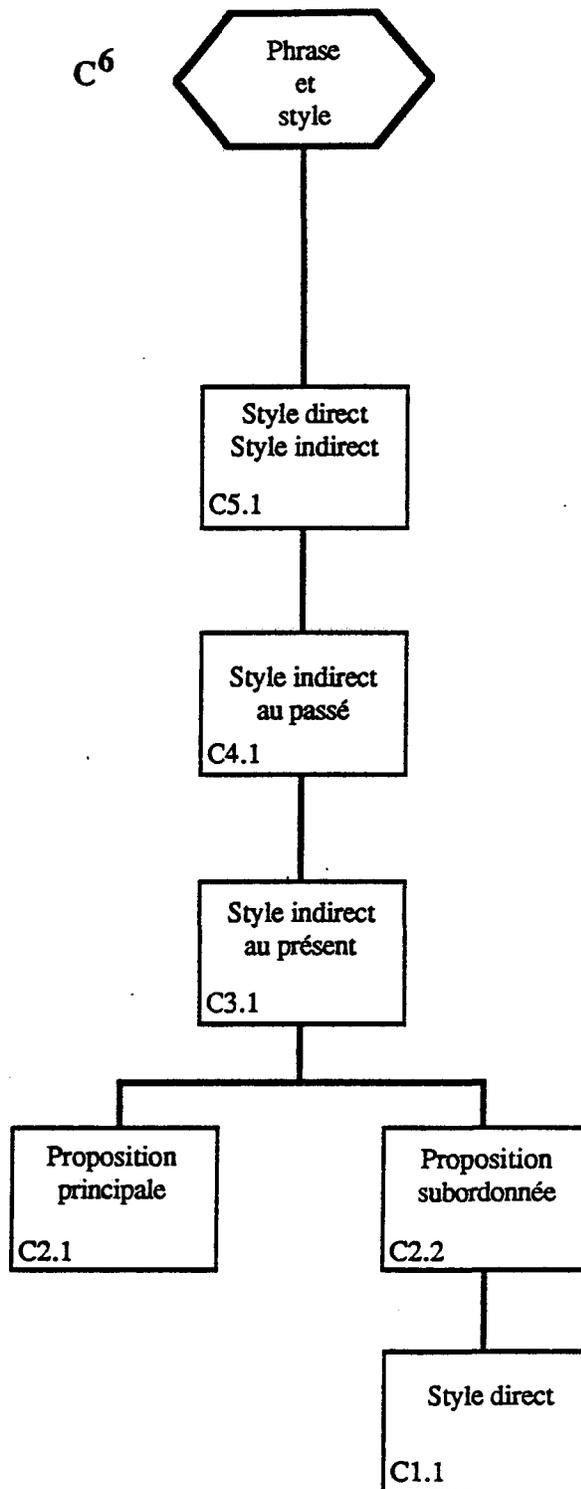
4

3

2

1

C⁶



OBJECTIF TERMINAL C6

Amener l'étudiant à produire une phrase au style indirect.

Objectifs intermédiaires

- C1.1 Identifier le style direct:
- dans une phrase déclarative
 - dans une phrase interrogative
 - dans une phrase impérative
- C2.1 Identifier la proposition principale introduisant le style indirect:
- comprenant un verbe de type: dire, demander, répondre, etc.
- C2.2 Identifier dans la proposition subordonnée l'information rapportée:
- identifier les éléments qui subissent une transformation (conjonction, mot interrogatif, personne).
- C3.1 Identifier le style indirect au présent (verbe de la proposition principale au présent).
Faire les transformations au niveau de la subordonnée:
- liée par QUE, DE, CE QUE, SI, QUAND, etc.
 - modification de personne
 - changement de l'ordre des mots

- C4.1 Identifier le style indirect au passé (verbe de la principale au passé).
Faire les transformations au niveau de la subordonnée (personne, mots interrogatifs, etc.) et les modifications du système verbal:

STYLE DIRECT		STYLE INDIRECT PASSÉ
MESSAGE		MESSAGE RAPPORTÉ
Mode et temps du verbe		Mode et temps du verbe
	Proposition principale	Proposition subordonnée
1. "PRÉSENT" 2. "PASSÉ COMPOSÉ" 3. "FUTUR SIMPLE" 4. "FUTUR ANTÉRIEUR" 5. "IMPÉRATIF"	AU PASSÉ	1. IMPARFAIT 2. PLUS-QUE-PARFAIT 3. CONDITIONNEL PRÉSENT 4. CONDITIONNEL PASSÉ 5. INFINITIF

- C5.1 Transformer une phrase du style direct au style indirect (présent et/ou passé).

Élément de contenu

Hiérarchie de l'élément de contenu

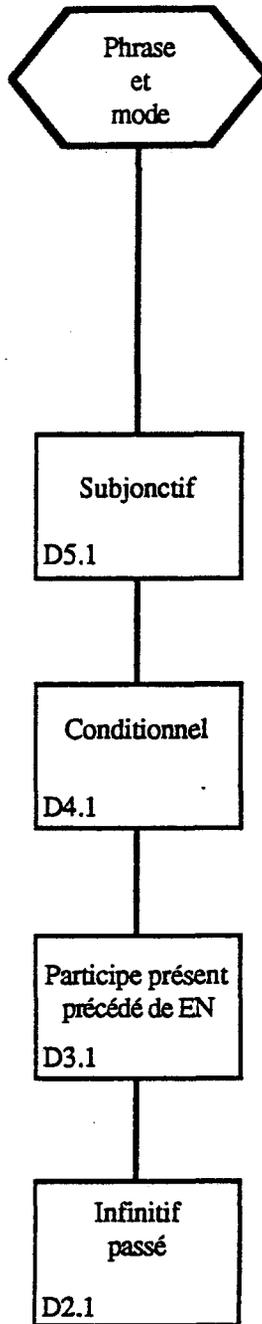
5

4

3

2

D⁶



OBJECTIF TERMINAL D6

Amener l'étudiant à produire une phrase respectant un mode.

Objectifs intermédiaires

- D2.1 Déterminer la formation de l'infinitif passé avec l'auxiliaire être ou avoir. Identifier l'infinitif passé précédé de APRES (les actions étant accomplies par le même sujet). Appliquer la règle d'accord du participe passé.
- D3.1 Identifier un verbe au participe présent précédé de la préposition EN (gérondif). Reconnaître la simultanéité des deux actions: celle exprimée par le verbe principal et celle exprimée par le gérondif. Justifier l'emploi du gérondif:
- expression du temps, du moment
 - expression de la manière, du moyen
- D4.1 Justifier les emplois du conditionnel présent ou passé:
- politesse, suggestion, hypothèse, fait douteux, etc.
 - conséquence/réalisation

CONDITION	CONSÉQUENCE	RÉALISATION
Si + imparfait	Conditionnel présent	- Possible
Si + plus-que-parfait	Conditionnel passé	- Impossible
Si + plus-que-parfait	Conditionnel présent Conditionnel passé	- Possible - Impossible

- D5.1 Justifier l'emploi du subjonctif lorsque le verbe principal exprime: l'obligation, la volonté, le souhait, le regret, l'opinion, les sentiments.
Établir la corrélation entre le sens du verbe principal et l'emploi du subjonctif.

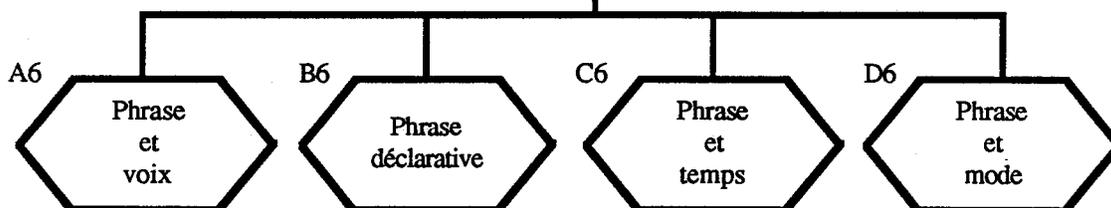
FRANÇAIS AVANÇÉ I

OBJECTIF GÉNÉRAL

Acquérir une compétence
de communication

**FRANÇAIS
AVANCÉ I**

Cheminement séquentiel
des éléments de contenu



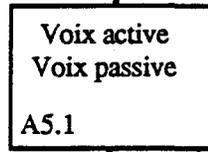
Élément de contenu

A⁶



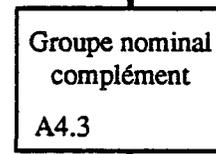
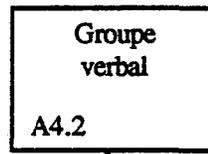
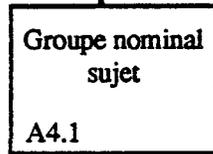
Hiérarchie de l'élément de contenu

5

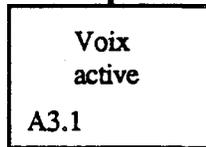


Voix | passive

4



3



FRANÇAIS AVANCÉ I**OBJECTIF TERMINAL A6**

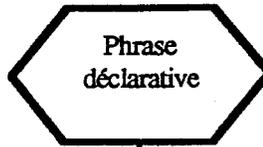
Amener l'étudiant à produire une phrase à la voix passive.

Objectifs intermédiaires

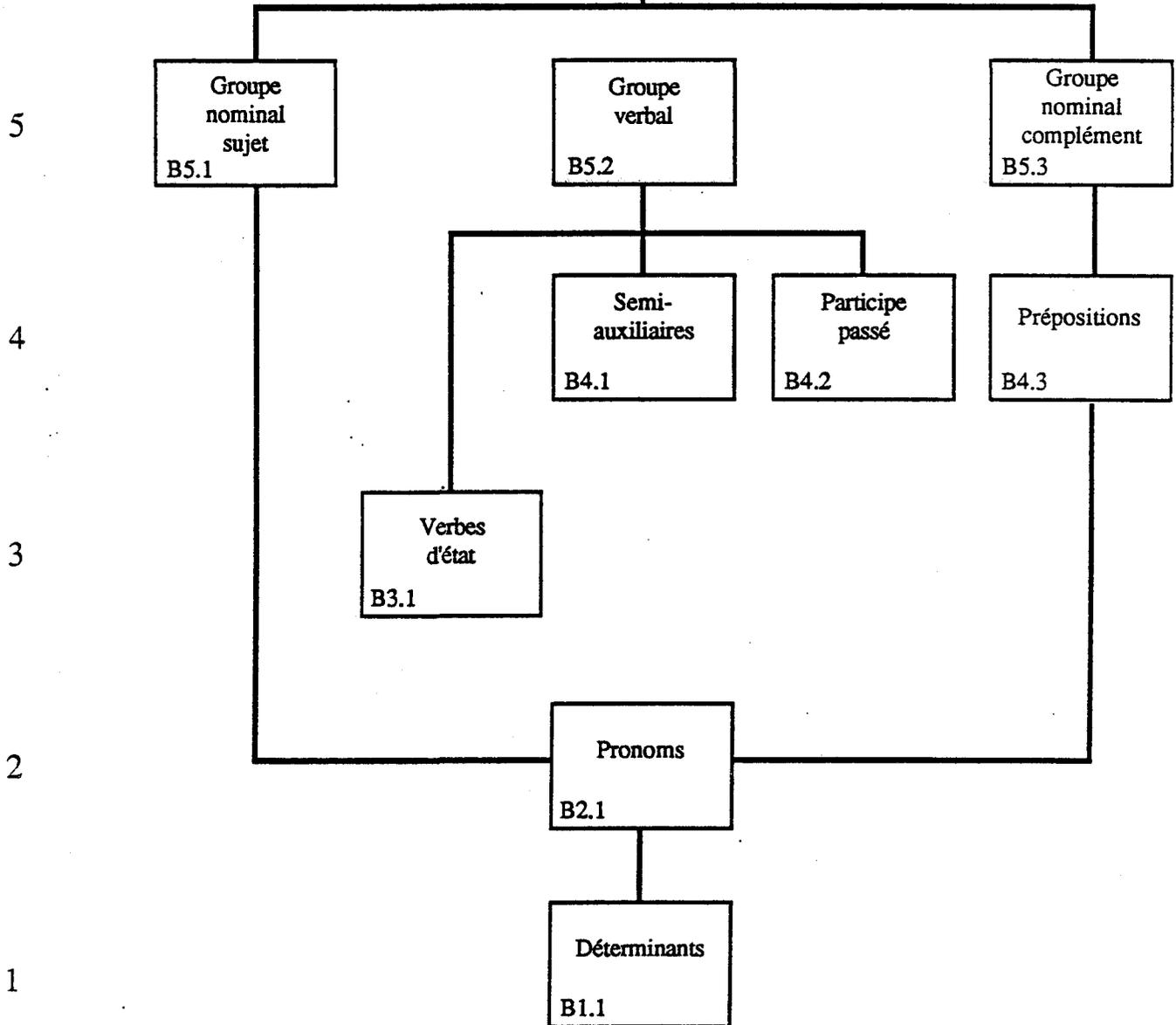
- A3.1 Identifier la voix active.
Déterminer le rôle du sujet grammatical en tant qu'agent de l'action:
- établir la correspondance entre le sujet grammatical et le sujet réel (qui fait l'action).
Déterminer le rôle du complément d'objet direct: le complément d'objet direct subit l'action.
- A4.1 Identifier le groupe nominal sujet d'une phrase à la voix passive:
- déterminer le rôle du sujet: le sujet subit l'action.
- établir la distinction entre le sujet grammatical (sujet apparent) et le sujet réel.
- A4.2 Identifier le groupe verbal d'une phrase à la voix passive (construction être + participe passé du verbe actif):
- appliquer la règle d'accord du participe passé.
- A4.3 Identifier le groupe nominal complément d'une phrase à la voix passive:
- le complément étant introduit par PAR, ou DE.
- déterminer le rôle du complément en tant qu'agent qui fait l'action (sujet réel).
- A5.1 Transposer une phrase de la voix active à la voix passive.

Élément de contenu

B⁶



Hiérarchie de l'élément de contenu



OBJECTIF TERMINAL B6

Amener l'étudiant à produire une phrase déclarative.

Objectifs intermédiaires

- B1.1 Identifier les déterminants du nom.
Justifier leur emploi respectif:
- article indéfini: nom présenté dans un sens indéterminé.
 - article défini: nom présenté dans un sens prédéterminé.
 - article partitif: nom présenté comme partie d'un tout, comme quantité indéterminée.
 - adjectif indéfini: apporte une précision plus ou moins vague sur la quantité.
 - adjectif démonstratif: apporte une certaine précision sur la localisation.
 - adjectif possessif: apporte une précision sur l'appartenance.
- Reconnaître l'enchaînement du général au particulier (dans une suite de phrases).
- B2.1 Distinguer les pronoms personnels, possessifs, démonstratifs, relatifs, indéfinis:
- déterminer leur fonction.
 - établir le rapport existant avec les éléments qu'ils remplacent.
- Identifier les pronoms qui varient en fonction de la personne:
- première personne: émetteur
 - deuxième personne: récepteur
 - troisième personne: du référent
- B3.1 Identifier les verbes d'état (paraître, sembler, devenir, demeurer, rester):
- justifier l'accord de l'adjectif qui suit le verbe d'état.
- B4.1 Identifier les verbes semi-auxiliaires (devoir, pouvoir, vouloir, laisser, faire) suivis d'un infinitif:
- identifier le sens particulier qu'ils ajoutent au verbe à l'infinitif (valeur modale).

- B4.2 Appliquer les règles d'accord du participe passé employé avec être et avoir:
- règle générale
 - verbes impersonnels avec avoir
 - coûter, valoir, peser, vivre, etc. introduisant un complément d'objet direct ou un complément circonstanciel.
 - devoir, croire, pouvoir, vouloir suivis d'un infinitif exprimé ou sous-entendu.
 - faire suivi d'un infinitif.
 - verbes de perception: entendre et voir suivis d'un infinitif.
- B4.3 Identifier les modifications de sens à partir du rapport établi par les prépositions introduisant un complément:
- rapports de lieu, de temps, de manière, de cause, etc.
- B5.1 Construire un groupe nominal sujet:
- identifier les éléments qui le composent.
 - déterminer la fonction de ces éléments.
- Identifier l'élément essentiel du groupe nominal sujet.
Identifier les pronoms qui peuvent remplacer le groupe nominal sujet.
Appliquer les règles d'accord:
- déterminant, nom, adjectif
- B5.2 Construire un groupe verbal.
Identifier les éléments qui le composent:
- formes verbales simples / composées
 - voix active / passive
 - verbe d'action, d'état, semi-auxiliaire
 - négation
- Appliquer les règles d'accord:
- verbe, sujet
 - participe passé
- B5.3 Construire un groupe nominal complément.
Identifier les éléments qui le composent.
Déterminer la fonction:
- complément d'objet direct
 - complément d'objet indirect
 - complément circonstanciel
 - complément de nom
 - complément d'agent, etc.

Élément de contenu

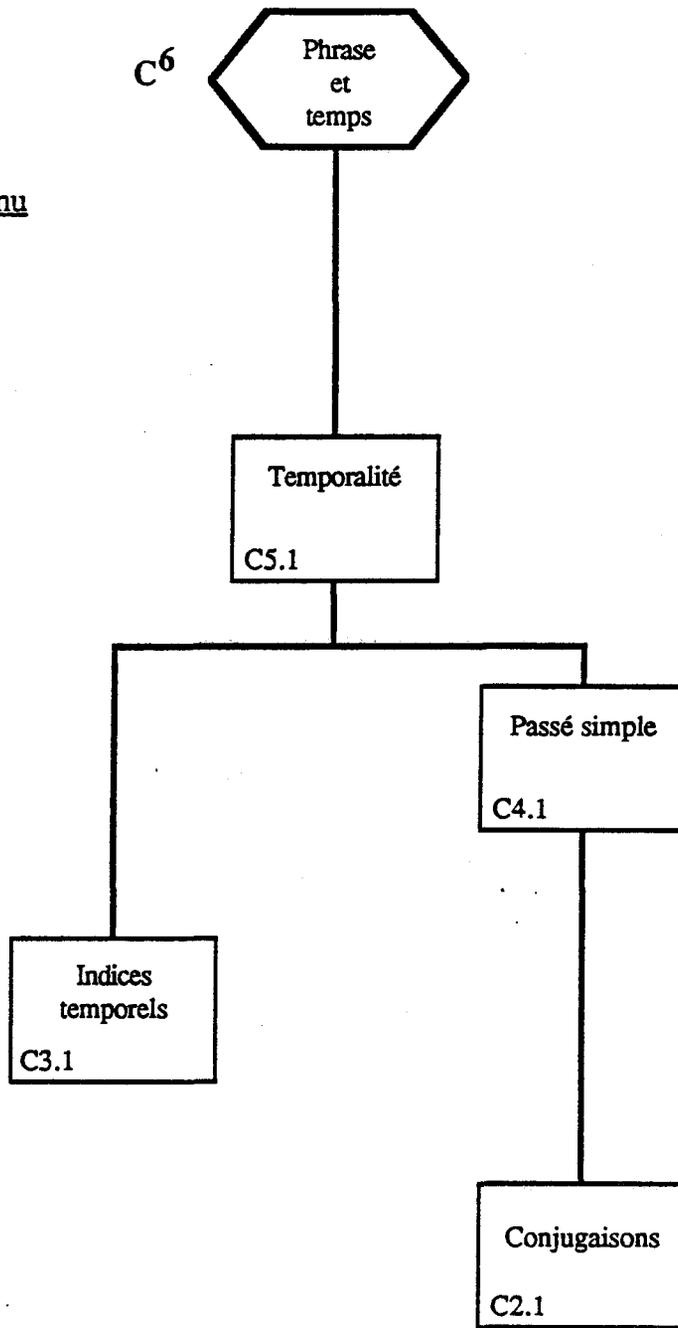
Hiérarchie de l'élément de contenu

5

4

3

2



OBJECTIF TERMINAL C6

Amener l'étudiant à produire une phrase inscrite dans le temps.

Objectifs intermédiaires

- C2.1 Identifier un verbe au passé simple.
- C3.1 Identifier les indices temporels: ceux qui correspondent au présent, au passé, au futur.
Identifier les indices temporels qui expriment:
- la durée: en, pendant, depuis, durant, etc.
- la simultanéité: en même temps que, au moment où, etc.
- l'antériorité: avant que, avant de, après que, il y a
- la postériorité: dans, pour, après
Déterminer le moment de l'action à partir des indices temporels.
- C4.1 Justifier l'emploi du passé simple par rapport aux autres temps du passé du mode indicatif (passé composé, imparfait, plus-que-parfait):
- expression de l'action ponctuelle dans le passé: narration, récit historique.
- C5.1 Déterminer l'inscription du temps au mode indicatif.
Justifier l'emploi des différentes formes verbales au regard du moment présent (moment de l'énonciation):
- présent
- passé: passé composé / passé simple, imparfait, plus-que-parfait
- futur: futur simple, futur antérieur

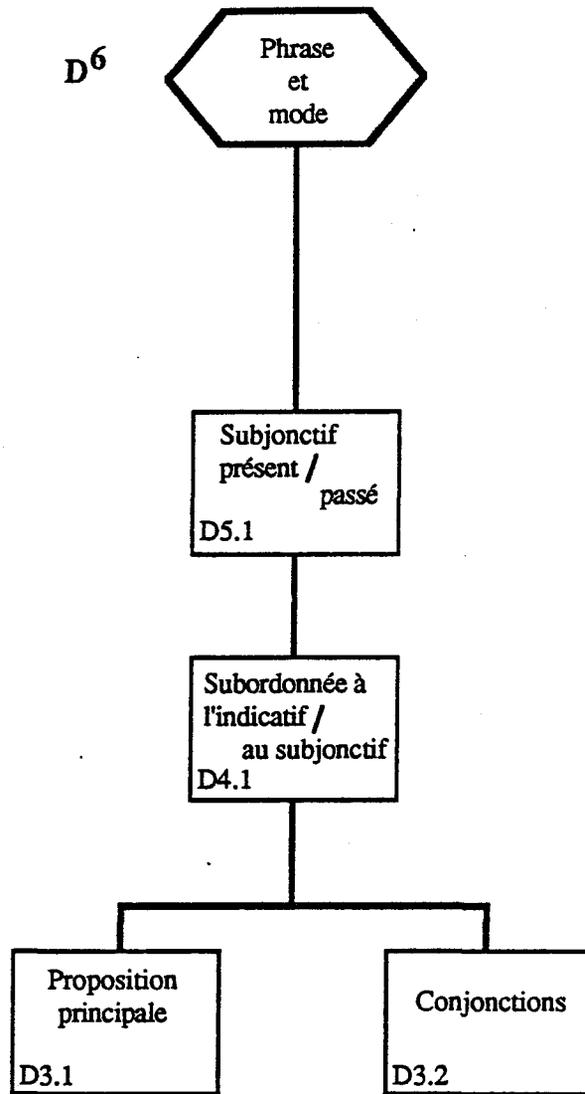
Élément de contenu

Hierarchie de l'élément de contenu

5

4

3



OBJECTIF TERMINAL D6

Amener l'étudiant à produire une phrase complexe respectant un mode.

Objectifs intermédiaires

- D3.1 Identifier dans la proposition principale les éléments qui introduisent une subordonnée:
- au mode indicatif
 - au mode subjonctif
- D3.2 Distinguer les conjonctions de subordination qui introduisent:
- une subordonnée au mode indicatif
 - une subordonnée au mode subjonctif
- Déterminer les variations sémantiques relatives à chacune.
- D4.1 Justifier l'emploi du mode indicatif ou du mode subjonctif dans une proposition subordonnée.
Établir la corrélation entre les deux propositions à partir du sens du verbe de la principale ou de la conjonction.
- D5.1 Justifier l'emploi du subjonctif présent ou passé:
- subjonctif présent: action non accomplie
 - subjonctif passé: action accomplie

FRANÇAIS AVANÇÉ II

OBJECTIF GÉNÉRAL

Acquérir une compétence
de communication

**FRANÇAIS
AVANCÉ II**

Élément de contenu

A⁴

La
phrase

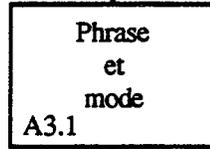
Élément de contenu

A⁴

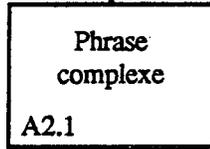


Hiérarchie de l'élément de contenu

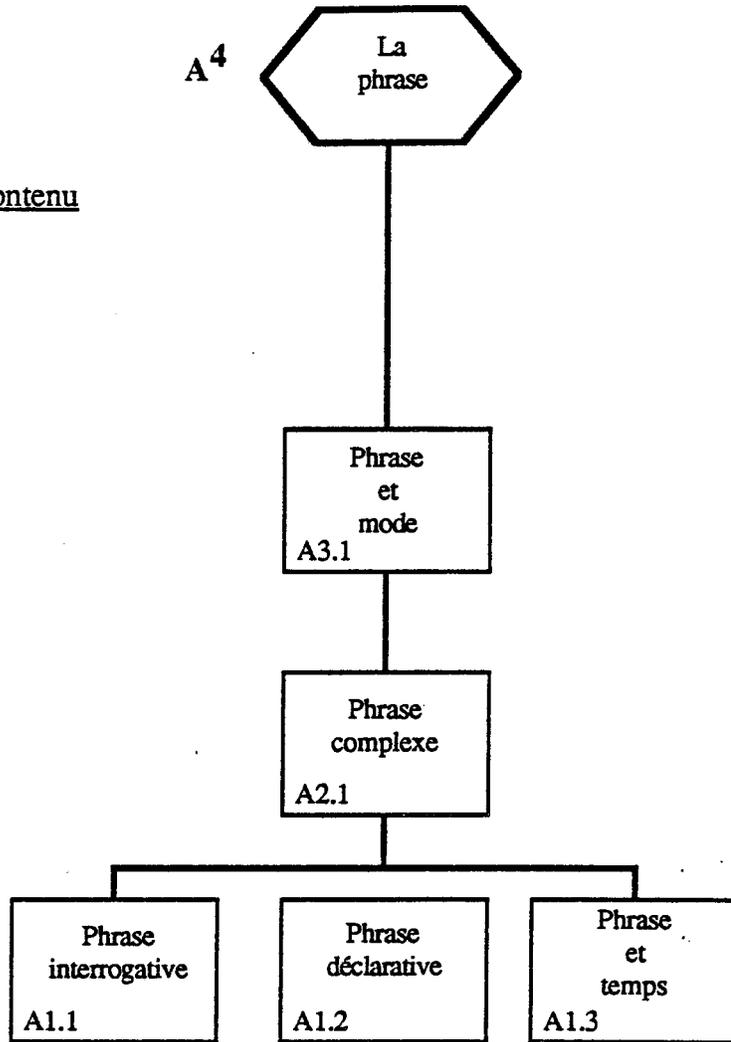
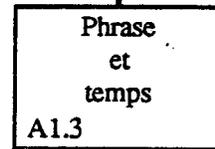
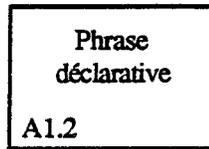
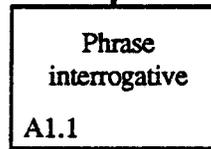
3



2



1



FRANÇAIS AVANCÉ II

OBJECTIF TERMINAL A4

Amener l'étudiant à produire une phrase structurée d'éléments complexes.

Objectifs intermédiaires

- A1.1 Considérer le caractère interrogatif d'une phrase transmis par l'intonation.
 Construire l'interrogation en utilisant la tournure est-ce que et l'inversion:
- distinguer les mots interrogatifs invariables/variables, précédés ou non d'une préposition.
- A1.2 Identifier le groupe nominal sujet, le groupe verbal, le groupe nominal complément:
- préciser la nature des éléments: nom, adjectif, pronom, etc.
 - déterminer la fonction des éléments: sujet, complément, etc.
 - distinguer les compléments: direct / indirect / circonstanciel
 - distinguer les formes verbales: simples / composées
- Appliquer les règles d'accord:
- nom, déterminant, adjectif
 - sujet, verbe
 - participe passé
- Appliquer les règles de transformation de la voix active à la voix passive:
- sujet grammatical, sujet apparent.
 - complément introduit par les prépositions PAR ou DE, sujet réel.
 - construction être + participe passé: accord du verbe avec le sujet grammatical.
- Transformer de la forme affirmative à la forme négative:
- négation simple, négation complexe.
- A1.3 Déterminer l'inscription du temps au mode indicatif (époques présent, passé, futur):
- identifier les indices temporels.
 - déterminer le moment de l'énonciation.
 - établir la chronologie des événements.
 - justifier l'emploi des formes verbales.

- A2.1 Distinguer les propositions:
- indépendante / juxtaposée / coordonnée
 - principale / subordonnée: subordonnée introduite par un pronom relatif ou par une conjonction.
- Distinguer les pronoms relatifs:
- justifier l'emploi.
 - déterminer la fonction.
 - identifier l'antécédent.
- Distinguer les conjonctions en fonction des relations qu'elles établissent.
- Appliquer les règles de transformation du style direct au style indirect:
- justifier les transformations dans la subordonnée: personne, mot interrogatif, ordre des mots, conjonction, système verbal.
- A3.1 Identifier et distinguer les modes personnels.
- Justifier leur emploi respectif:
- indicatif: action présentée dans sa réalité, comme un fait constaté, affirmé.
 - conditionnel: action présentée comme une éventualité ou une conséquence possible ou irréaliste.
 - impératif: action présentée comme un ordre, une exhortation.
 - subjonctif: action envisagée dans la pensée.
- Déterminer l'inscription du temps à l'intérieur d'un mode donné:
- justifier l'emploi des formes verbales.
- Identifier et distinguer les modes impersonnels
- infinitif et participe

FRANÇAIS SUPÉRIEUR I
et
FRANÇAIS SUPÉRIEUR II

FRANÇAIS SUPÉRIEUR I

OBJECTIF GÉNÉRAL

Acquérir une compétence de communication.

Objectif terminal

Amener l'étudiant à structurer un message en respectant les composantes fondamentales du français actuel et la situation de communication.

Contenu

Les composantes d'ordre phonétique, grammatical et lexical:

- approche globale de la grammaire.
- intégration du rythme, de l'intonation, de la liaison, du geste à l'expression orale.
- intégration de la ponctuation à l'expression écrite.
- intégration du terme juste à l'expression orale et écrite.
- prise de conscience de l'importance de l'auto-correction.
- reconnaissance et dépistage des difficultés spécifiques relatives à la langue maternelle.

Initiation aux types de discours correspondant aux grandes fonctions du langage:

- discours incitatif, expressif, argumentatif, informatif et poétique.

Reconnaissance des niveaux et des registres de langue.

Initiation aux particularités de la langue compte tenu de l'usage dans la francophonie:

- distinctions phonétiques
- expressions courantes

FRANÇAIS SUPÉRIEUR II**OBJECTIF GÉNÉRAL**

Acquérir une compétence de communication.

Objectif terminal

Amener l'étudiant à structurer son discours en fonction du message à transmettre.

Contenu

Approche globale des composantes fondamentales du français actuel: fonctionnement des systèmes de la langue, lexicologie et phonétique.

Approche globale des traits situationnels régissant les types de discours: rapports entre le message et les conditions de communication dans lesquelles il est produit. Sensibilisation aux problèmes du discours: niveaux, registres, cohérence, argumentation, modalisation.

Reconnaissance et dépistage des difficultés spécifiques relatives à la langue maternelle.

Prises en charge de l'apprentissage: reconnaissance de l'erreur et correction, conscience linguistique.

Reconnaissance des particularités de la langue compte tenu de l'usage dans la francophonie.

4.2 Validation de l'ensemble du programme: première et deuxième séquence

À partir d'un questionnaire recouvrant des réalités différentes, les valideurs ont à donner une appréciation portant sur l'ensemble du programme:

- A- Les objectifs proposés dans la première séquence sont-ils présentés selon un enchaînement logique, formant un tout cohérent?
- B- Jugez-vous ce programme utile, facilitant la pratique pédagogique? (en fonction du contexte dans lequel il s'inscrit).
- C- Avez-vous des suggestions ou commentaires à faire sur l'ensemble du programme?
- D- Avez-vous relevé des erreurs? (d'ordre typographique, grammatical ou autre). Pourriez-vous nous les situer dans le texte.

4.3 Sélection des valideurs

Le nombre de valideurs a été fixé à neuf (9). Ils ont été sélectionnés en tant que spécialistes de la discipline:

- huit personnes oeuvrant dans l'enseignement du français langue seconde, ayant une expérience et une formation pertinente, susceptibles d'évaluer l'ensemble du document.
- un professeur de didactique du français rattaché au département des Sciences de l'éducation de l'UQAC et ayant participé à l'élaboration de l'ensemble pédagogique, Dialogue Canada pour l'enseignement du Fl₂.

4.3.1 Utilisation de l'instrument de validation

Les valideurs sont amenés à donner leur degré d'appréciation en fonction des critères définis au point 4.

Pour ce faire, ils inscrivent une cote correspondant aux critères pour un objectif donné, sur une grille conçue à cette fin. Cette grille contient les trois critères énoncés au point 4.1.1 et la liste des numéros qui correspondent aux éléments de contenu d'une hiérarchie, et à l'énoncé des objectifs intermédiaires (réf: 2.2.1 E).

Les valideurs auront à remplir vingt-trois (23) grilles insérées après chaque hiérarchie des éléments de contenu et l'énoncé des objectifs intermédiaires, des cheminements séquentiels de chacun des niveaux.

Pour l'ensemble du programme, les valideurs auront à répondre aux questions dans l'espace réservé à cette fin. Ce questionnaire figure à la suite des cours Supérieur I et II.

4.4 Analyse des données

Les données recueillies ont été traitées à partir du programme SPSS, par des informaticiens de l'UQAC.

Les résultats obtenus ont permis d'effectuer une compilation et ce, compte tenu de chacun des objectifs terminaux formant un plan de cours. Les résultats de cette compilation nous donnent pour un objectif terminal particulier l'écart-type et la moyenne des réponses pour l'ensemble des objectifs intermédiaires au regard du nombre des valideurs. À partir de ces résultats, des tableaux (Tableaux 2, 3, 4) ont été élaborés pour chacun des critères retenus et en fonction de l'ensemble des plans de cours de la séquence 1. Ce qui nous permet, pour l'ensemble des plans de cours de la séquence 1, de juger de la valeur d'un objectif terminal pour un critère donné.

Tableau 1

Sur le tableau 1, figure le détail des résultats obtenus pour l'objectif terminal A7 du plan de cours Élémentaire 1, à partir des trois critères retenus pour la validation, et pour chacun des objectifs intermédiaires de cette hiérarchie. Des tableaux de résultats élaborés comme celui-ci, c'est-à-dire représentant les résultats de chacun des objectifs intermédiaires, ont servi à l'élaboration des tableaux 2, 3 et 4 montrant la compilation des résultats obtenus en cours de validation pour chacun des objectifs terminaux.

4.4.1 Critère de pertinence: Tableau 2

<i>Pertinence:</i>	l'élément retenu est approprié à ce niveau.
<i>Moyenne:</i>	sur un maximum de 3.
<i>Écart-type:</i>	la dispersion des réponses obtenues, la plus ou moins grande unanimité des valideurs.

Nombre de valideurs: 9

Objectifs terminaux des plans de cours des niveaux:

Élémentaire I. Élémentaire II.
Intermédiaire I. Intermédiaire II.
Avancé I. Avancé II.

Le tableau 2 nous permet de visualiser l'ensemble des plans de cours de la séquence 1 du programme pour le critère de *pertinence*. On constate qu'aucun objectif terminal ne comporte une moyenne parfaite (celle-ci se situe entre 2.667 et 2.944). Nous pouvons conclure que la majorité des valideurs considèrent pertinent le choix des éléments retenus pour un niveau donné. D'autre part, l'écart-type nous révèle que les valideurs sont plus ou moins unanimes dans leur degré d'appréciation et ce, étant donné la faible dispersion.

ÉLÉMENTAIRE I

Objectif terminal A7

Éléments de contenu Objectifs intermédiaires	Critères		NÉCESSITÉ		CLARTÉ	
	PERTINENCE		NÉCESSITÉ		CLARTÉ	
	Résultats					
	Moyenne/3	Écart-type	Moyenne/1	Écart-type	Moyenne/1	Écart-type
A1.1	3.000	.000	1.000	.000	.889	.333
A2.1	3.000	.000	1.000	.000	1.000	.000
A2.2	2.667	1.000	.889	.333	1.000	.000
A2.3	3.000	.000	1.000	.000	1.000	.000
A3.1	2.889	.333	1.000	.000	1.000	.000
A3.2	2.889	.333	1.000	.000	1.000	.000
A3.3	3.000	.000	1.000	.000	1.000	.000
A3.4	3.000	.000	1.000	.000	1.000	.000
A3.5	2.778	.441	.875	.354	1.000	.000
A4.1	2.667	1.000	.889	.333	1.000	.000
A4.2	2.667	1.000	.889	.333	1.000	.000
A4.3	2.889	.333	.889	.333	.889	.333
A5.1	3.000	.000	1.000	.000	1.000	.000
A6.1	2.889	.333	.889	.333	1.000	.000
A6.2	2.667	1.000	.889	.333	.778	.441

Tableau 1: Présentation des résultats de la validation.
(Nombre de valideurs: 9)

CRITÈRE DE PERTINENCE

OBJECTIFS TERMINAUX	Moyenne/3	Écart-type
ÉLÉMENTAIRE I		
A ⁷	2.865	.326
B ⁷	2.800	.361
C ⁷	2.905	.189
D ⁷	2.762	.371
E ⁷	2.861	.333
ÉLÉMENTAIRE II		
A ⁶	2.667	.648
B ⁶	2.730	.517
C ⁶	2.756	.539
D ⁶	2.871	.279
INTERMÉDIAIRE I		
A ⁶	2.840	.283
B ⁶	2.870	.331
C ⁶	2.861	.333
D ⁶	2.889	.220
E ⁶	2.822	.533
INTERMÉDIAIRE II		
A ⁶	2.833	.415
B ⁶	2.944	.118
C ⁶	2.741	.541
D ⁶	2.778	.384
AVANCÉ I		
A ⁶	2.911	.267
B ⁶	2.852	.242
C ⁶	2.806	.391
D ⁶	2.667	.820
AVANCÉ II		
A ⁴	2.844	.313

**Tableau 2: Compilation pour l'ensemble des plans de cours de la séquence 1:
Critère de pertinence (Nombre de valideurs: 9)**

4.4.2 Critère de nécessité: Tableau 3

Nécessité: l'élément proposé doit faire partie de l'ensemble des acquisitions de connaissances que doit réaliser un apprenant à ce niveau.

Moyenne: sur un maximum de 1.

Écart-type: la dispersion des réponses obtenues, la plus ou moins grande unanimité des valideurs.

Nombre de valideurs: 9

Objectifs terminaux des plans de cours des niveaux:

Élémentaire I. Élémentaire II.
Intermédiaire I. Intermédiaire II.
Avancé I. Avancé II.

Le tableau 3 nous permet de visualiser l'ensemble des plans de cours de la séquence 1 pour le critère de *nécessité*. On constate, à la lumière de ces résultats, que près de la moitié des objectifs terminaux ont obtenu une moyenne parfaite (la moyenne minimum pour ce critère étant de .938). Dans l'ensemble, les valideurs sont à peu près unanimes quant à la nécessité d'inclure chaque élément proposé dans les acquisitions de connaissances que doit réaliser un apprenant d'un niveau déterminé.

CRITÈRE DE NÉCESSITÉ

OBJECTIFS TERMINAUX	Moyenne/1	Écart-type
ÉLÉMENTAIRE I		
A ⁷	.938	.136
B ⁷	.978	.067
C ⁷	1.000	.000
D ⁷	.952	.101
E ⁷	.944	.167
ÉLÉMENTAIRE II		
A ⁶	.960	.121
B ⁶	.952	.101
C ⁶	.944	.127
D ⁶	.990	.030
INTERMÉDIAIRE I		
A ⁶	.986	.042
B ⁶	1.000	.000
C ⁶	.972	.083
D ⁶	1.000	.000
E ⁶	.978	.067
INTERMÉDIAIRE II		
A ⁶	1.000	.000
B ⁶	.963	.111
C ⁶	1.000	.000
D ⁶	1.000	.000
AVANCÉ I		
A ⁶	.978	.067
B ⁶	.975	.074
C ⁶	1.000	.000
D ⁶	1.000	.000
AVANCÉ II		
A ⁴	.978	.067

**Tableau 3: Compilation pour l'ensemble des plans de cours de la séquence 1:
Critère de nécessité (Nombre de valideurs: 9)**

4.4.3 Critère de clarté: Tableau 4

Clarté: l'objectif intermédiaire est formulé de façon à ce que vous puissiez parfaitement comprendre ce qui est visé.

Moyenne: sur un maximum de 1.

Écart-type: la dispersion des réponses obtenues, la plus ou moins grande unanimité des valideurs.

Nombre de valideurs: 9.

Objectifs terminaux des plans de cours: des niveaux:

Élémentaire I. Élémentaire II.

Intermédiaire I. Intermédiaire II.

Avancé I. Avancé II.

Le tableau 4 nous permet de visualiser l'ensemble des plans de cours de la séquence 1 pour le critère de *clarté*. On constate comparativement au tableau 3, que les moyennes obtenues, quoique moins performantes, (celles-ci variant de .833 à .988) demeurent fort acceptables. Il est important de souligner toutefois, que la définition de ce critère exigeait une compréhension parfaite (*parfaitement*) de l'objectif visé. Étant donné l'utilisaiton future du programme, il s'avérait essentiel d'avoir une vision juste du degré de compréhension de ce que l'objectif visait comme acquisition de connaissances.

4.4.4 Corrections

À partir de ces résultats et des remarques les accompagnant, nous avons effectué les corrections nécessaires en vue d'améliorer le produit. De ce fait, une seconde validation amènerait des résultats presque parfaits, particulièrement en ce qui concerne le critère de *clarté*, les corrections les plus substantielles ayant été faites sur cet aspect précis. Nous nous sommes attachées à rendre l'objectif parfaitement compréhensible du point de vue de sa formation. Les critères de *pertinence* et de *nécessité* ont aussi fait l'objet d'amélioration.

CRITÈRE DE CLARTÉ

OBJECTIFS TERMINAUX	Moyenne/1	Écart-type
ÉLÉMENTAIRE I		
A ⁷	.968	.052
B ⁷	.867	.332
C ⁷	.984	.048
D ⁷	.968	.063
E ⁷	.917	.125
ÉLÉMENTAIRE II		
A ⁶	.939	.129
B ⁶	.937	.104
C ⁶	.875	.331
D ⁶	.939	.151
INTERMÉDIAIRE I		
A ⁶	.875	.331
B ⁶	.944	.118
C ⁶	.861	.333
D ⁶	.963	.073
E ⁶	.933	.141
INTERMÉDIAIRE II		
A ⁶	.972	.055
B ⁶	.944	.118
C ⁶	.963	.073
D ⁶	.972	.083
AVANCÉ I		
A ⁶	.933	.141
B ⁶	.988	.037
C ⁶	.917	.125
D ⁶	.833	.331
AVANCÉ II		
A ⁴	.911	.203

**Tableau 4: Compilation pour l'ensemble des plans de cours de la séquence 1:
Critère de clarté (Nombre de valideurs: 9)**

Certaines hiérarchies ont été redistribuées quant à l'ordre d'entrée des acquisitions de connaissances; de même que certaines acquisitions de connaissances ont dû être intégrées à l'intérieur d'autres hiérarchies. En somme, toutes les remarques faites ou apportées par les valideurs ont été soigneusement analysées pour en arriver à la réalisation d'un produit des plus satisfaisants afin de répondre à nos objectifs de recherche. Le programme tel qu'il apparaît dans ce document représente la version finale, c'est-à-dire, corrigée suite à la validation.

4.4.5 Questionnaire portant sur l'ensemble du programme: remarques des valideurs

Les réponses à ce questionnaire nous ont permis de recueillir des remarques générales sur l'ensemble du programme. En ce qui concerne les cours composant la séquence 2 (Supérieur I et II), certaines remarques nous ont amenées à clarifier la formulation des objectifs terminaux. De plus, certains éléments retenus pour fins d'apprentissage ont été regroupés de façon différente, obéissant davantage à la logique de la langue et du discours. Malgré ces corrections, les descriptions de contenu relatives à ces niveaux s'avèrent correspondre à la réalité dans laquelle ils s'inscrivent.

Par ailleurs, les valideurs sont unanimes quant à l'utilité et la nécessité d'un tel programme et ils jugent que son intégration facilitera la pratique pédagogique.

CONCLUSION

Le projet était audacieux du fait que nous allions à l'encontre des tendances actuelles en didactique des langues. L'approche communicative et l'approche fonctionnelle avaient en effet délaissé, un tant soit peu, l'apprentissage des connaissances morpho-syntaxiques pour se concentrer sur l'acquisition de comportements langagiers ou d'actes de parole.

La proposition d'un tel programme devait par conséquent avoir une problématique clairement définie afin d'éviter tout quiproquo, c'est-à-dire toute confusion entre didactique et élément de contenu, entre le comment et le quoi enseigner.

De toute évidence, le programme répond aux objectifs de la recherche, eux-mêmes définis en fonction des cadres pédagogiques et administratifs pour lesquels il a été élaboré. Par ailleurs, comme nous l'avons dit précédemment, la validation nous a permis de vérifier la pertinence de ce travail tant pour son utilisation future que pour le choix des acquisitions de connaissances retenues.

Sa mise en application officielle est prévue pour janvier 1988, certains ajustements pourront être effectués au fur et à mesure de son utilisation.

Étant donné le type d'apprentissage pour lequel le programme a été conçu, il serait intéressant subséquemment de développer un volet phonétique voire même un volet actes de parole, pour chacun des plans de cours de la séquence 1.

BIBLIOGRAPHIE

MÉTHODOLOGIE

- BLOOM, B.S., et al. (1969). *Taxonomie des objectifs pédagogiques: domaine cognitif*, Traduction de M. Lavallée. Montréal. Éducation Nouvelle.
- BRIEN, Robert. (1981), *Design pédagogique*. Ottawa. Éditions St-Yves incorporé.
- CAILLÉ, André. (1984). *Analyse du curriculum*. 3 MED801, U.Q.A.C.Chicoutimi. Département des Sciences de l'Éducation.
- GAGNÉ, BRIEN, PAQUIN. (1976). *Les principes fondamentaux de l'apprentissage: Application à l'enseignement*. Montréal. Éd. HRW.
- GAGNÉ, Robert M.. (1976). *Les principes fondamentaux de l'apprentissage*. Montréal. Éd. HRW.
- GAGNÉ, Robert M.. (1965). *The condition of learning*. Montréal. Holt, Rinehard and Winston inc.

ENSEMBLE PÉDAGOGIQUES

(Méthodes d'enseignement du français langue seconde)

- BOUCHER et LADOUCEUR. (1980). *Communication 1 et 2*. Montréal. C.E.C..
- CALVÉ, P. et al. (1974). *Le Français International*. Montréal. C.E.C..
- CAPELLE ET GRELLET. (1982). *C'est facile à dire*. Paris. Hatier.
- CONNOLLY, Anne-Marie. *Le Français par objectifs*. (6 cahiers). Montréal. Guérin éditeur.
- COURTILLON et RAILLARD. *Archipel*. Français langue étrangère. (livre 1 et 2). Paris. Hatier international. Didier.
- DÉRY, L. et PARENT, G.. (1976). *Atelier*. Ottawa. Commission de la fonction publique du Canada.
- DIRECTION GÉNÉRALE DU PERFECTIONNEMENT. (1974). *Dialogue Canada*. I-II. Ottawa. CFPC.
- GAUVENET, MOIRAND, et COURTILLON-LECLERC. (1976). *Qu'en dira-t-on? Du discours direct au discours rapporté*. Paris. Didier.
- GAUVENET. (1974). *Bonjour Line*. Paris. CREDIF. Didier.

- MOGET et LAPEYRE. (1978). *Transition*. (6 cahiers). Paris, CREDIT. Didier.
- MOGET et NEVEU. (1976). *De vive voix*. Paris, CREDIF. Didier.
- REBOULET, MALANDIN. (1980). *Méthode orange*. (3 cahiers). Montréal. C.E.C.. Hachette.
- RICHTERICH et SUTER. (1981). *Cartes sur tables*. (2 cahiers). Paris. Hachette.
- TÉLÉ-UNIVERSITÉ. (1983). *Le français à la carte*. Québec. Presses de l'Université du Québec.
- VALDAM, A. (1986). "Vers un syllabus modelisé". *Médium*. Vol. 11. No 2. Août. commission de la fonction publique du Canada.

GRAMMAIRES

- ABBADIE, CHOVELON et MORSEL. (1985). *L'expression française: écrite et orale*. Grenoble. Presses Universitaires de Grenoble.
- ABBADIE, CHOVELON et MORSEL. (1981). *L'expression française: écrite et orale*. Grenoble. Presses Universitaires de Grenoble.
- BARSON, John. (1981). *La grammaire à l'oeuvre*. New York. CBC College Publishing.
- BAYLON, Christian et P. FABRE. (1976). *Grammaire systématique de la langue française*. Paris. Collection Université Information Formation. Édition Nathan.
- BERGSEN et SAREIL. (1976). *Savoir et connaître*. New York. MacMillan Publishing co. inc.
- BESCHERELLE. (1984). *La grammaire pour tous*. Montréal. Collection Hurtubise. HMH.
- CAPELLE et FREROT. (1979). *Grammaire de base*. Paris. Hachette collectio Français Langue étrangère.
- COMBETTES, FRESSON et TOMASSONE. (1980). *De la phrase au texte*. Langue Française 2, 3e niveau. (Guide pédagogique). Paris. Collection G. Belloc. Librairie De Lagrave.
- COMBETTES, FRESSON et TOMASSONE. (1979). *De la phrase au texte*. Langue Française 2, 4e niveau. (Guide pédagogique). Paris. Collection G. Belloc. Librairie De Lagrave.
- COMBETTES, FRESSON et TOMASSONE. (1977). *Bâtir une grammaire*. Paris. Collection G. Belloc. Librairie De Lagrave.

- COMEAU, BUSTIN et LAMOUREUX. (1982). *Ensemble: grammaire 2e édition*. New York. CBS College Publishing.
- DIETIKER, S. Renaud. (1983). *En bonne forme*. Toronto. Heath.
- DUBOIS, Jean. (1969). *Grammaire structurale du français: la phrase et ses transformations*. Paris. Collection Langue et Langage. Librairie Larousse.
- DUBOIS, Jean. (1965). *Grammaire structurale du français: nom et pronom*. Paris. Collection Langue et Langage. Librairie Larousse.
- GOBBE, Roger. (1978). *Pour appliquer la grammaire nouvelle: morphosyntaxe de la phrase de base*. Série formation continue. Paris. Édition Duculot. Collection Langages nouveaux. Pratiques nouvelles.
- GREVISSE, Maurice. (1983). *Savoir accorder le participe passé*. Paris. Édition Duculot.
- GRUNEWALD, MITTERAND et MARCIET. (1975). *Itinéraire grammatical*. Paris. Collection Langage et communication. Édition Fernand Nathan.
- LIMBRICK, Elaine. (1972). *Nouvelle grammaire pratique du français*. Montréal. Copp. Clark.
- MAUGER, G. (1968). *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*. Paris. Librairie Hachette.
- OLLIVIER, Jacqueline. (1979). *Grammaire française*. Paris. Éditions Études Vivantes.

LINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE

- ALIBOUACHA et al. (1978). *La pédagogie du français langue étrangère*. Collection F Pratique pédagogique. Librairie Hachette.
- BAUTIER et al. (1980). *Lignes de force du Renouveau actuel en didactique des langues étrangères*. Paris. CLE international.
- BAYLON et al. (1978). *La sémantique*. Montpellier. Collection Université Informatique Formation. Édition Nathan.
- BENVENISTE, Emile. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Tome I, II. Paris. Gallimard.
- BESSE, H. et GALISSON, Robert. *Du renouveau en question. Polémique en didactique*. Paris. CLE international.
- CHARAUDEAU, Patrick. (1980). *Langue et discours*. Paris. (Éléments de sémiolinguistique: théorie et pratique). Collection Langue, Linguistique, Communication. Librairie Hachette.

- COMBETTES et FRESSON. (1982). *Revue Pratique, Grammaire*, No 33. Mars 1982. Metz.
- COMBETTES et FRESSON. (1975). *Quelques éléments pour une linguistique textuelle*. *Revue Pratique, Grammaire, Texte*. Metz. No 6. Septembre 1975.
- FOSSION et LAURENT. (1981). *Pour comprendre les lectures nouvelles*. Bruxelles. Édition Duculot.
- GALISSON R. (1980). *D'hier à aujourd'hui, la didactique générale des langues étrangères*. (Du structuralisme au fonctionnalisme). Paris. CLE International.
- GHIGLONE, MATALON et BACRI. (1985). *Les dire^s analysés (l'analyse propositionnelle du discours)*. Paris. CNRS.
- GENOUVRIER et PEYTARD. (1970). *Linguistique et enseignement du français*. Paris. Larousse.
- GSCHWIND-HOLTZER, Gisèle. (1981). *Analyse sociolinguistique de la communication et didactique*. Paris. LAL. CREDIT. Hatier.
- HERIBERT, Rück. (1980). *Linguistique textuelle et enseignement du français*. Paris. Collection Langues et apprentissage des langues. CREDIF. Hatier.
- LUNDQUIST, Lita. (1983). *L'analyse textuelle*. Paris. CEDIC.
- MOIRAND, Sophie. ((1982). *Enseigner à communiquer en langue étrangère*. Paris. Collection F Recherche et applications. Hachette.
- MOIRAND, Sophie. (1979). *Situations d'écrit*. (Compréhension-production en langue étrangère). Paris. Collection DLE CLE International.
- MARGERIE, Charles De. (1973). *Initiation à l'expression écrite I et II*. Paris. CREDIF. Hatier.
- PARQUIER, BESSE. H.. (1984). *Grammaire et didactique des langues*. Paris. L.A.L.. CREDIF. Hatier.
- VIGNIER, Gérard. (1982). *Écrire. "Élément pour une pédagogie de la production écrite"*. Paris. Collection DLE dirigée par Galisson. CLE International.
- SAUSSURE, Ferdinand De. (1968). *Cours de linguistique générale*. Paris. Payot.

DICTIONNAIRES SPÉCIALISÉS

CORBEIL, J.C.. (1986). *Dictionnaire thématique visuel*. Québec. Édition Québec/Amérique.

DUBOIS, Jean. (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Paris. Librairie Larousse.

GALISSON et COSTE. (1983). *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris. Hachette.

GIRODET, Jean. (1981). *Dictionnaire du bon français*. Paris. Bordas.

REVUE SPÉCIALISÉE

Le français dans le monde. Paris. Hachette. Larousse.

ANNEXE I

Description de coursSIGLE Département/discipline/séquence

7 F R A 1 0 3

TITRE Français pour non-francophones ICREDITS: 3OBJECTIF: Sensibiliser l'étudiant au français oral et écrit, à l'aide d'exercices de compréhension et de réutilisation.CONTENU: Etude de la phonétique, du vocabulaire et des structures du français fondamental. Phonétique: rythme, intonation, reconnaissance des phonèmes. Syntaxe: le présent, le futur proche, l'impératif. Compétence communicative: comment se présenter et décrire des situations simples.COURS PREALABLE :

Aucun

FORMULES PEDAGOGIQUES:

Utilisation de méthodes audio-visuelles et communicatives, exercices en laboratoire de langues.

OUVRAGES DE REFERENCE:

- BOUDREAULT et LEBEL, Prononciation du français par le rythme, Québec, P.U.L. 1967.
- COSTE, D., Un niveau-seuil, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1976.
- Français fondamental 1er et 2^o degrés, Paris, S.E.V.P.E.N.
- KRASHEN, S., Second Language Acquisition and Second Language Learning, Oxford, Pergamon Press, 1981
- LEON, Monique, Exercices systématiques de prononciation française, Paris, Hachette, Larousse, 1976.
- MOIRAND, Sophie, Enseigner à communiquer en langue étrangère, Paris, Hachette, 1982.
- RENARD, R., Introduction à la méthode verbo-tonale de Correction phonétique, Paris, Didier, 1971.

Description de cours

SIGLE Département/discipline/séquence

7	F	R	A	2	0	3
---	---	---	---	---	---	---

TITRE Français pour non-francophones II

CREDITS:

3

OBJECTIF: Poursuite des objectifs du cours 7FRA103 en vue d'amener l'étudiant à utiliser les structures de base de la langue dans ses échanges quotidiens.

CONTENU: Continuation de l'étude de la phonétique, du vocabulaire et des structures du français fondamental. Phonétique: pratique du rythme, de l'intonation; production des phonèmes; correction verbo-tonale. Syntaxe: le passé composé, le passé récent. Compétence communicative: comment s'exprimer clairement au présent, au futur et à l'impératif.

COURS PREALABLE :

7FRA103 ou l'équivalent

FORMULES PEDAGOGIQUES:

Utilisation de méthodes audio-visuelles et communicatives, exercices en laboratoire de langues.

OUVRAGES DE REFERENCE:

- ASHER, Learning Another Language Through Actions. The Complete Teacher's Guide Book, Los Gatos, Sky Oaks Productions, 1977.
- BURNAY, P. et DAMOISEAU, R., La classe de conversation, Paris, Hachette, 1969.
- CALAQUE - ANDERSON, 32 exercices de phonétique française, Paris, Didier, 1969.
- DELATTRE, P., Difficultés phonétiques du français, Middlebury college, The College Store, 1948.
- KRASHEN, S., Principles and Practice in Second Language Acquisition, Oxford, Pergamon Press, 1982.
- RICHTERICH, R. et SUTER, B., Cartes sur table, Paris, Hachette, 1981.
- ROULET, E., Langue maternelle et langues secondes, Paris, Hatier, Crédif, LAL, 1980.
- VAN EK, J.A., Significance of the Threshold Level in the Early Teaching of Modern Language, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1976.

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

Description de cours

SIGLE Département/discipline/séquence

7	F	R	A	3	0	3
---	---	---	---	---	---	---

TITRE Français pour non-francophones III

CREDITS:

3

OBJECTIF: Utiliser correctement la langue dans les échanges quotidiens.

CONTENU: Etude de la phonétique, du vocabulaire et des structures du français courant. Phonétique: le système vocalique. Syntaxe: le passé composé et l'imparfait, les pronoms personnels. Compétence communicative: pouvoir parler au passé. Introduction à la culture québécoise.

COURS PREALABLE :

7FRA203 ou l'équivalent

FORMULES PEDAGOGIQUES:

Approche communicative, méthodes actives, exposés, lecture, exercices de production écrite, utilisation de matériel sonore et de documents authentiques.

OUVRAGES DE REFERENCE:

- BURNAY P. et DAMOISEAU, R. La classe de conversation, Paris, Hachette, 1969.
- GALISSON, Robert, D'hier à aujourd'hui, la didactique générale des langues étrangères, C.L.E. International, Paris, 1980.
- GARDNER, R. et LAMBERT, W., Attitude and Motivation in Second Language Learning, Rowley, Newbury House, 1972.
- HYMES, D.H., On Communicative Competence, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1971.
- RICHTERICH, R. et CHANCEREL, J. L., L'identification des besoins des adultes apprenant une langue étrangère, Paris, Hatier, 1977.
- RIOUX, Marcel, Les québécois, Paris, Seuil, 1973.
- RIVERS, W.N., A practical Guide to the Teaching of French, Oxford, University Press, 1975.
- WALDMAN, A., A Drill Book of French Pronunciation, New-York, Harper and Rows, 1970

Description de cours

SIGLE Département/discipline/séquence

7	F	R	A	4	0	3
---	---	---	---	---	---	---

TITRE Français pour non-francophones IV

CREDITS: 3

OBJECTIFS: Poursuite des objectifs du cours 7FRA303 en vue d'amener l'étudiant à maîtriser les différents registre et niveaux de langue dans des situations de communication orale et écrite variées.

CONTENU: Continuation de l'étude de la phonétique, du vocabulaire et des structures du français courant. Phonétique: le système consonantique. Syntaxe: le style indirect, le conditionnel. Compétence communicative: pouvoir utiliser le style indirect au passé. Etude de certains aspects de la culture québécoise par le biais de lectures, chansons, films, visites, etc.

COURS PREALABLE :

7FRA303 ou l'équivalent

FORMULES PEDAGOGIQUES:

Approche communicative, méthodes actives, exposés, lecture, exercices de production écrite, utilisation de matériel sonore et de documents authentiques.

OUVRAGES DE REFERENCE:

- CARE, J.M. et
DEBYSER, P., Jeu, langage et créativité, Paris, Hachette, 1978.
- GALISSON, Robert, D'hier à aujourd'hui, la didactique générale des langues étrangères, C.L.E. International, Paris, 1980.
- GAUVIN, Lise et
MAILHOT, Laurent, Guide culturel du Québec, Montréal, Boréal, 1982.
- GUILBERT, L., La créativité lexicale, Paris, Larousse, 1978.
- HATCH, E., Second Language Acquisition, Rowley, Newbury House, 1978.
- MACKEY, W.F., Language Teaching Analysis, Bloomington, London, 1967.

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

Description de cours

SIGLE Département/discipline/séquence

4	F	R	A	5	0	3
---	---	---	---	---	---	---

TITRE Français pour non-francophones V (oral)

CREDITS:

3

OBJECTIFS: Développer la compétence communicative de l'étudiant en l'amenant à manier avec souplesse des structures et des niveaux et registres de communication variés. Développer les habiletés langagières de l'étudiant à l'oral. Approfondissement de l'étude de la culture québécoise (géographie, histoire, sociologie, etc.)

CONTENU: Phonétique: maîtrise de la prononciation des trente-six phonèmes du français, sensibilisation de l'étudiant aux phénomènes de liaison et d'enchaînement en français. Grammaire; emploi des pronoms personnels et relatifs; emploi des articles et prépositions; emploi des divers temps et modes des verbes.

COURS PREALABLE :

7FRA403 ou l'équivalent

FORMULES PEDAGOGIQUES:

Exercices de créativité, pantomimes, jeux de rôles, méthodes actives, analyse et production de documents sonores et écrits et exercices de grammaire.

OUVRAGES DE REFERENCE:

- AUSTIN, J.L., Quand dire c'est faire, Paris, Seuil, 1970.
- BLANCPAIN, Marc, La civilisation française, Paris, Hachette, 1972.
- HAMELIN, Jean, Histoire du Québec, Québec, Edison, 1976.
- LADO, R., Language Teaching: a Scientific Approach, New-York, McGraw-Hill, 1964.
- LAMBERT, W.E., Language Psychology and Culture, Stanford, Stanford University Press, 1972.
- OSBORN, Alex F., L'imagination constructive et brain storming, Paris, Dunod, 1965.
- STEVICK, E., Teaching Languages: a Way and Ways, Rowley, Newbury House, 1980.

Description de coursSIGLE Département/discipline/séquence

7	F	R	A	5	0	4
---	---	---	---	---	---	---

TITRE Français pour non-francophones V (écrit)CREDITS: 3

OBJECTIF: Développer la compétence communicative de l'étudiant en l'amenant à manier avec souplesse des structures et des niveaux et registres de communication variés. Développer les habiletés langagières de l'étudiant à l'écrit. Approfondissement de l'étude de la culture québécoise (géographie, histoire, sociologie, etc.)

CONTENU: Phonétique: maîtrise de la prononciation des trente-six phonèmes du français; sensibilisation de l'étudiant aux phénomènes de liaison et d'enchaînement en français. Grammaire: emploi des pronoms personnels et relatifs; emploi des articles et prépositions; emploi des divers temps et modes des verbes.

COURS PREALABLE :

7FRA403 ou l'équivalent

FORMULES PEDAGOGIQUES:

Exercices de créativité, pantomimes, jeux de rôles, méthodes actives, analyse et production de documents sonores et écrits et exercices de grammaire.

OUVRAGES DE REFERENCE:

- AUSTIN, J. L., Quand dire c'est faire, Paris, Seuil, 1970.
- BLANCHPAIN, Marc, La civilisation française, Paris, Hachette, 1972.
- HAMELIN, Jean, Histoire du Québec, Québec, Edison, 1976.
- LADO, R., Language Teaching: a Scientific Approach, New-York, McGraw-Hill, 1964.
- LAMBERT, W.E., Language Psychology and Culture, Stanford, Stanford University Press, 1972.
- OSBORN, Alex F., L'imagination constructive et brain storming, Paris, Dunod, 1965.
- STEVICK, E., Teaching Languages: a Way and Ways, Rowley, Newbury House, 1980.

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

Description de cours

SIGLE: Département/discipline/séquence

7	F	R	A	5	0	5
---	---	---	---	---	---	---

TITRE: Langue et civilisation

CREDITS: 3

OBJECTIFS: Faire acquérir à l'étudiant des connaissances, pour témoigner de l'originalité de la civilisation québécoise et de la spécificité de sa culture, dues à des composantes géographiques, historiques, politiques et humaines; polir ses connaissances linguistiques.

CONTENU: Etude de la géographie, de l'histoire, de la vie sociale traditionnelle de la politique actuelle et des implications dans les domaines de la religion, de l'éducation, de la langue.

COURS PREALABLE: 7FRA403 ou l'équivalent.

FORMULE PEDAGOGIQUE: Présentation magistrale. Approche communicative. Echanges, réflexion, étude et analyse de documents visuels, sonores ou écrits authentiques. Travaux pratiques.

OUVRAGES DE REFERENCE:

BOUCHARD, Jacques, Les trente-six cordes sensibles des québécois, Montréal, Ed. Héritage, 1978.

BOUTHLETTE, Jean, Le Québécois et son double, Hexagone, 1972.

GEORGE, Pierre, Le Québec, Paris, PUF, 1979.

HAMELIN, Jean, Histoire du Québec, Editions Privat, 1976

MONNET, François-Marie, Le défi québécois, Editions Quinze, 1977.

RIOUX, Marcel, Les Québécois, Paris. Ed. du Seuil, 1973

ROBERT, Guy, L'art au Québec depuis 1940, Editions La Presse, 1973.

VALLIERE, Pierre, Nègres blancs d'Amérique, Montréal, 1964.

VOISINE et al, Histoire de l'Eglise catholique au Québec (1608-1976), Montréal, Fides, 1971.

UNIVERSITE DU QUESEC A CHICOUTIMI

Description de cours

SIGLE Département/discipline/séquence

7	F	R	A	5	0	6
---	---	---	---	---	---	---

TITRE Langue et didactique

CREDITS:

3

OBJECTIF: Permettre à l'étudiant de partager des idées et des techniques pratiques à un enseignement du français langue seconde; le familiariser avec les techniques et les théories les plus récentes en didactique des langues secondes; polir ses connaissances linguistiques.

CONTENU: Diverses méthodes de didactique du français langue seconde et étrangère; approches audio-linguales, structuro-globales, thématiques, structurales, communicatives, fonctionnelles..., techniques de présentation et de réutilisation.

COURS PREALABLE :

7FRA403 ou l'équivalent

FORMULES PEDAGOGIQUES:

Brefs exposés théoriques, ateliers, exposés des étudiants, échanges, classes-choc, travaux pratiques.

OUVRAGES DE REFERENCE:

- GALISSON, R., D'hier à aujourd'hui, la didactique des langues étrangères, C.L.E. international, Paris, 1980.
- KRASHEH, S., Second Language Acquisition and Second Language Learning, Oxford, Pergamon Press, 1981.
- KRASHEH, S., Principles and Practice in Second Language Acquisition, Oxford, Pergamon Press, 1982.
- LADO, R., Language Teaching: a Scientific Approach, New-York, McGraw-Hill, 1964.
- MACKEY, W.F., Language Teaching Analysis, London, Bloomington, 1967.
- ROBINSON, P., English for Specific Purposes, Oxford, Pergamon, 1980.
- SAVIGNON, S., Communicative Competence: an Experiment in Foreign Language Teaching, C.C.C. Philadelphie, 1972.
- WILKINS, D.A., National Syllabuses, London, Oxford University Press, 1976.

et plusieurs méthodes de français langue seconde.

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

Description de cours

SIGLE Département/discipline/séquence

7	F	R	A	6	0	3
---	---	---	---	---	---	---

TITRE Français pour non-francophones VI (oral)

CREDITS:

3

OBJECTIF: Poursuite des objectifs du cours 7FRA503 en vue d'amener l'étudiant à l'étude de textes du domaine littéraire oral ou écrit (romans, théâtre, téléromans, etc.

CONTENU: Phonétique: maîtrise de la pratique des règles de liaison et de chute du "muet" en français; sensibilisation de l'étudiant au phénomène des contractions dans la langue parlée. Grammaire: emploi des prépositions et des conjonctions; accord des participes passés; maîtrise de l'emploi du subjonctif, etc.; notions de stylistique.

COURS PREALABLES:

7FRA503 ou l'équivalent.

FORMULES PEDAGOGIQUES:

Exercices de créativité, pantomimes, jeux de rôles, méthodes actives, analyse et production de documents sonores et écrits, exercices de grammaire. Utilisation d'articles de presse, de vidéo, de textes tirés de la littérature francophone. Rencontres avec des personnes-ressources, interviews.

OUVRAGES DE REFERENCE:

- DUCROT, O. et Al. Les mots du discours, Paris, Editions de Minuit, 1980.
- MARCOTTE, G., Anthologie de la littérature québécoise, Montréal, La Presse, Vol. 3 et 4, 1979.
- ROBINSON, P., ESP.: English for Specific Purposes, Oxford, Pergamon Press, 1980.
- SEGUIN, Robert-Lionel, Ethnologie québécoise 1, Montréal, Hurtubise, 1972.
- SWAIN, M., French Immersion Programs Across Canada: Research Findings, Canadian Modern Language Review, No. 31, pp 117-129.
- TREMBLAY, J-Paul Grammaire comparative du français et de l'anglais à l'usage des anglophones, Québec, Presses de l'Université Laval, 1971.
- VINAY, J.P. et DARBELNET, J., Stylistique comparée du français et de l'anglais, Paris, Didier, 1958.
- WEISS, F., Pratiques de l'écrit, dans le français dans le monde, no 67, 1982.

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

Description de cours

SIGLE Département/discipline/séquence

7	F	R	A	6	0	4
---	---	---	---	---	---	---

TITRE Français pour non-francophones VI (écrit)

CREDITS: 3

OBJECTIFS: Poursuite des objectifs du cours 7FRA (Français pour non-francophones V (écrit) en vue d'amener l'étudiant à l'étude de textes du domaine littéraire oral ou écrit (romans, théâtre, téléromans, etc.)

CONTENU: Phonétique: maîtrise de la pratique des règles de liaison et de chute du "e muet" en français; sensibilisation de l'étudiant au phénomène des contractions dans la langue parlée. Grammaire: emploi des prépositions et des conjonctions; accord des participes passés; maîtrise de l'emploi du subjonctif, etc.; notions de stylistique

COURS PREALABLE :

7FRA503 ou l'équivalent

FORMULES PEDAGOGIQUES:

Exercices de créativité, pantomimes, jeux de rôles, méthodes actives, analyse et production de documents sonores et écrits, exercices de grammaire. Utilisation d'articles de presse, de vidéo, de textes tirés de la littérature francophone. Rencontres avec des personnes-ressources, interviews.

OUVRAGES DE REFERENCE:

- DUCROT, O. et al, Les mots du discours, Paris, Editions de Minuit, 1980.
- MARCOTTE, G., Anthologie de la littérature québécoise, Montréal-La Presse, Vol. 3 et 4, 1979.
- ROBINSON, P., EST.: English for Specific Purposes, Oxford, Pergamon Press, 1980.
- SEGUN, Robert-Lionel Ethnologie québécoise I, Montréal, Hurtubise, 1972.
- SWAIN, M., French Immersion Programs Across Canada: Research Findings, Canadian Modern Language Review, No 31 pp 117-129.
- TREMBLAY, J-Paul Grammaire comparative du français et de l'anglais à l'usage des anglophones, Québec, Presses de l'Université Laval, 1971.
- VINAY, J.P. et DARBELNET, J., Stylistique comparée du français et de l'anglais, Paris, Didier, 1958.
- WEISS, F., Pratiques de l'écrit, dans le français dans le monde, No 67, 1982.

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

Description de cours

SIGLE Département/discipline/séquence

7	F	D	A	7	0	3
---	---	---	---	---	---	---

TITRE Conversation **I**

CREDITS:

2

OBJECTIF: Permettre à l'étudiant de pratiquer la conversation d'une façon intensive et d'utiliser au maximum ses connaissances passives. Développer chez l'étudiant un sentiment linguistique qui lui permettra de se corriger lui-même.

CONTENU: Phonétique: liaisons, élisions et contractions. Grammaire: emploi des prépositions, des conjonctions, des pronoms, etc. Stylistique: anglicismes, jeux de mots, niveaux de langue, expressions idiomatiques. Lexique: vocabulaire spécialisé, fonctionnel et thématique.

COURS PREALABLE :

7FRA403 ou l'équivalent

FORMULES PEDAGOGIQUES:

Travaux et exercices à partir de: documents audio-visuels (films, messages publicitaires télévisés, téléromans); discussions sur des sujets d'actualité; exposés des étudiants sur différents sujets d'ordre politique, historique, sociologique, culturel; exercices correctifs; production de documents vidéo; audition de chansons québécoises et de la francophonie; conférences, improvisation théâtrale; lecture à haute voix de pièces de théâtre; animation de groupes de discussion.

OUVRAGES DE REFERENCE:

- BURNHAY, P. et DAMOISEAU, R., La classe de conversation, Paris, Hachette, 1969.
- Communication No 30 La conversation, Paris, Seuil, 1979.
- Communication no 32 Les actes de discours, Paris, Seuil, 1980.
- ESCARPIT, R., L'écrit et la communication, Paris, P.M.F., 1973.
- PEREZ, Marcel, Méthodologie de la classe de conversation, Québec, C.I.R.S., 1983.
- WILKINS, D.A., Notional Syllabuses, London, Oxford University Press, 1976.
- FOURNIER, J. et DUTERTRE, R., Le résumé de textes par l'exemple, Coll. "Les études par l'exemple", Raudin, Paris, 1972.
- L'explication de textes et la dissertation, Coll. "Que sais-je?" Vol. 1805, 1981.
- GREGOIRE DE BLOIS, J. Nouveau dictionnaire de la correspondance, Marcel Broquet, éditeur, Québec, 1979.
- VANOYE, Francis, Expression, Communication, Librairie Armand Colin, Collection U, Paris, 1975.

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

Description de cours

SIGLE Département/discipline/séquence

7	F	R	A	7	0	4
---	---	---	---	---	---	---

TITRE Rédaction I

CREDITS:

3

OBJECTIF: Initier l'étudiant à la rédaction française et à ses exigences par la pratique de diverses formes d'écriture (rédaction technique et création littéraire). Initier l'étudiant à la consultation des outils qui lui permettront de développer souplesse et variété dans son expression écrite.

CONTENU: Rédaction de la phrase: structure de la phrase simple et complexe, recherche du mot juste et de la concision. Ponctuation. De la phrase au paragraphe: structure du paragraphe, enchaînement des idées à l'intérieur du paragraphe, emploi des conjonctions et des charnières. Éléments de stylistique.

COURS PREALABLE :

7FRA403 ou l'équivalent

FORMULES PEDAGOGIQUES:

Exercices courts et variés faits en classe et faisant appel à la créativité de l'étudiant. Etude de courts textes ou extraits de textes provenant de sources variées: romans, contes, nouvelles, journaux, etc. Exercices de stylistique et d'enrichissement du vocabulaire. Utilisation de bandes dessinées, de diapositives, films, vidéos et autres supports visuels. Correction en classe de travaux d'étudiants, etc.

OUVRAGES DE REFERENCE:

- BARIL et GUILLET, Techniques de l'expression écrite et orale, Tomes 1 et 2, Editions Serey, Grenoble, 1975.
- Comment apprendre à rédiger?, Vol. 1, 2 et 3, Paris, Larousse, Collection "Comment apprendre le français?" 1974.
- DELOFFRE, F., La phrase française, Sedes, Paris, 1975.
- DOPPAGNE, Albert, La bonne ponctuation, dans la série "Votre boîte à outils de la langue française", Editions Duculot, Paris-Gembloux, 1978.
- MOIRAND, Sophie Situations d'écrit. Compréhension, production en langue étrangère, C.L.E. International, Paris, 1979.
- THIMONIER, R., Le code orthographique et grammatical du français, Paris, Plom, 1967.

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

Description de cours

SIGLE Département/discipline/séquence

7	F	R	A	7	0	5
---	---	---	---	---	---	---

TITRE Rédaction 2

CREDITS:

3

OBJECTIF: Poursuite des objectifs du cours Rédaction 1. Faire acquérir à l'étudiant des techniques lui permettant d'améliorer son style et d'écrire aisément dans une langue simple, claire et correcte.

CONTENU: Du paragraphe au texte: planification de textes narratifs ou descriptifs, de comptes rendus, commentaires, rapports, etc.; l'introduction et la conclusion. Technique du résumé. Ecriture journalistique. Rédaction de différents types de lettres. Stylistique. Correction des fautes de style et de structure les plus courantes chez les étudiants de français langue seconde. Etude de vocabulaires spécialisés.

COURS PREALABLE:

FORMULES PEDAGOGIQUES:

Exercices de rédaction variés faits en classe, individuellement ou en sous-groupes. Ces exercices feront appel à la créativité de l'étudiant, à des degrés divers suivant le type d'exercice. Etude de textes ou d'extraits de textes provenant de sources variées: romans, contes, nouvelles, journaux, etc. Exercices de correction bâtis à partir des fautes relevées dans les copies des étudiants. Exercices de stylistique. Utilisation de bandes dessinées, de diapositives, films, vidéos et autres supports visuels. Correction en classe de travaux d'étudiants, etc. Chaque étudiant devra concevoir et mener à terme un projet personnel de rédaction (rédaction technique ou création littéraire) sur lequel il travaillera pendant tout le trimestre.

OUVRAGES DE REFERENCE:

ALMERAS J. et FURIA, D., Méthodes de réflexion et techniques d'expression, Colin, Paris, 1969.

BARIL, D., et GUILLET, J., Techniques de l'expression écrite et orale, Tomes 1 et 2, Editions Serey, Collection Uni-Tech, 1975.

BAZIN, J.F., La technique du commentaire, Chotard, Paris 1969.

COLIGNON, J.P. et BERTHIER, P.V., La pratique du style: simplicité, précision, harmonie, dans la série "Votre boîte à outils de la langue française", Editions Duculot, Paris-Gembloux 1978.

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

Description de cours

SIGLE Département/discipline/séquence

7	F	R	A	7	0	6
---	---	---	---	---	---	---

TITRE Conversation II

CREDITS:

3

OBJECTIFS: Poursuite des objectifs du cours 7FRA703 (Conversation I).
Permettre à l'étudiant de raffiner et de perfectionner son expression et compréhension orales pour chacune des situations de communication qui auront été retenues. Développer une compétence linguistique par la conversation.

CONTENU: Maîtrise des actes quotidiens de communication orale; intégration des composantes d'ordre phonétique, grammaticale, lexicale et stylistique à l'aide de communication orale selon le type de discours (dialogue, argumentation, informatif ...).

COURS PRELABLE:

FORMULE PEDAGOGIQUE:

Travaux et exercices à partir de: documents audio-visuels (films, messages publicitaires télévisés, téléromans); discussions sur des sujets d'actualité; exposés des étudiants sur différents sujets d'ordre politique, historique, sociologique, culturel; exercices correctifs; production de documents vidéo; audition de chansons québécoises et de la francophonie; conférences, improvisation théâtrale; lecture à haute voix de pièces de théâtre; animation de groupes de discussion.

OUVRAGES DE REFERENCE:

BURNAY, P. et DAMOISEAU, R., La classe de conversation, Paris, Hachette, 1969.

Communication No. 30, La conversation, Paris, Seuil, 1979.

Communication No. 32, Les actes de discours, Paris, Seuil, 1980.

ESCARPIT, R., L'écrit et la communication, Paris, P.M.F., 1973.

PEREZ, Marcel, Méthodologie de la classe de conversation, Québec, C.I.R.B. 1983.

WILKINS, D.A., Notional Syllabuses, London, Oxford University Press, 1976.

FOURNIER, J. et DUTERTRE, R., Le résumé de textes par l'exemple, Coll. "Les études par l'exemple", Raudil, Paris, 1972.

L'explication de textes et la dissertation, Coll. "Que sais-je?", Vol. 1805, 1981.

GREGOIRE DE BLOIS, J., Nouveau dictionnaire de la correspondance, Marcel Broquet, éditeur, Québec, 1979.

VANOYE, Francis, Expression, Communication, Librairie Armand Colin, Collection U. Paris, 1975.

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

Description de cours

SIGLE Département/discipline/séquence

7	F	R	A	7	1	1
---	---	---	---	---	---	---

TITRE Grammaire globale et actes de parole I

CREDITS:

3

OBJECTIFS: Développer la compréhension auditive des divers "français" des "parlants" français. Amener l'étudiant, dans le cadre d'une approche globale de la grammaire, à savoir et pouvoir choisir entre diverses structures grammaticales remplissant la même fonction. Habituer l'étudiant à utiliser les outils oraux et écrits dont se sert le français actuel dans diverses situations ou intentions de communication.

CONTENU: Analyse des interférences linguistiques entraînant des lourdeurs, impropriétés voire contre-sens. Reconnaissance et dépistage des difficultés spécifiques de l'étudiant dues à sa langue maternelle. Etude des différences existant entre la grammaire du français écrit et la grammaire du français parlé. Particularités du français parlé dans différents milieux de la francophonie. Etude globale des moyens propres à la langue française pour rendre les grandes fonctions du langage.

COURS PREALABLE:

FORMULES PEDAGOGIQUES:

Exposés magistraux. Technique de mise en dialogue. Pré-écoute, écoute et post-écoute de textes oraux authentiques. Exercices gradués, largement auto-correctifs, s'appliquant à des documents écrits authentiques. Exercices de compréhension auditive. Travaux pratiques des étudiants. Pratique orale dirigée selon des modèles donnés. Rencontres, enquêtes avec des intervenants du milieu.

OUVRAGES DE REFERENCE:

- DARBELNET, Jean, Pensée et structure, Charles Scribner's Sons, New-York, 1969.
- GALISSON, Robert, D'hier à aujourd'hui, la didactique générale des langues étrangères, C.L.E. international, Paris, 1980.
- KRASHEN, S., Principles and Practice in Second Language Acquisition, Oxford, Pergamon Press, 1982.
- MOIRAND, Sophie, Situations d'écrit, compréhension, production en langue étrangère, C.L.E. international, Paris, 1979.
- RENARD, R., Introduction à la méthode verbo-tonale de correction phonétique, Paris, Didier, 1971.
- RICHTERICH, René et SCHERER, Nicolas, Communication orale et apprentissage des langues, Collection pratique pédagogique, Hachette, Paris 1975.

Description de cours

SIGLE Département/discipline/séquence

7	F	R	A	7	1	2
---	---	---	---	---	---	---

TITRE Grammaire globale et actes de parole II

CREDITS:

3

OBJECTIFS: Poursuite des objectifs du cours "Grammaire globale et actes de parole I". Renforcer par la pratique orale et écrite certaines structures grammaticales courantes et mots-outils familiers et pourtant insuffisamment maîtrisés par l'étudiant non francophone. Habilitier l'étudiant à dépister et corriger ses erreurs fossilisées qui l'accompagnent le plus souvent jusqu'à la fin et au-delà de son apprentissage.

CONTENU: Etude comparative des différences d'organisation entre le français et la langue de l'étudiant. Le système phonologique: ses fonctions propres et son rôle d'actualisateur des systèmes syntaxique et sémantique. Relevé et pratique des nombreux verbes transcripteurs du discours direct ou des actes de parole et analyse des changements morpho-syntaxiques qu'ils entraînent selon le moment de l'énoncé. Conceptualisation et pratique des multiples réalisations possibles en situation des modalités de la langue.

COURS PREALABLE:

FORMULES PEDAGOGIQUES:

Exposés magistraux. Technique de mise en dialogue. Pré-écoute, écoute et post-écoute de textes oraux authentiques. Exercices gradués, largement auto-correctifs, s'appliquant à des documents écrits authentiques. Exercices de compréhension auditive. Travaux pratiques des étudiants. Pratique orale dirigée selon des modèles donnés. Rencontres, enquêtes avec des intervenants du milieu.

OUVRAGES DE REFERENCE:

- DARBELNET, Jean, Pensée et structure, Charles Scribner's Sons, New-York, 1969.
- GALISSON, Robert D'hier à aujourd'hui, la didactique générale des langues étrangères, C.L.E. international, Paris, 1980.
- KRASHEN, S., Principles and Practice in Second Language Acquisition, Oxford, Pergamon Press, 1982.
- MOIRAND, Sophie, Situations d'écrit, compréhension, production en langue étrangère, C.L.E. international, Paris, 1979.
- RENARD, R., Introduction à la méthode verbo-tonale de correction phonétique, Paris, Didier, 1971.

Description de cours

SIGLE Département/discipline/séquence

7	F	R	A	5	0	1
---	---	---	---	---	---	---

TITRE Civilisation québécoise

CREDITS:

1

OBJECTIF: Distinguer les spécificités ethnographiques de la société québécoise.

CONTENU: Analyse des principales caractéristiques des québécois (minoritaires, latins, catholiques, terriens, nord-américains, français) vues à travers de réalisations économiques, politiques, sociologiques.

COURS PREALABLE :

7FRA403 ou l'équivalent

FORMULES PEDAGOGIQUES:

Présentation magistrale. Approche communicative. Echanges, réflexion, étude et analyse de documents visuels, sonores ou écrits authentiques. Travaux pratiques.

OUVRAGES DE REFERENCE:

- BOUCHARD, Jacques, Les trente-six cordes sensibles des québécois, Montréal, Ed. Héritage, 1978.
- GEORGE, Pierre, Le Québec, Paris, PUF., 1979
- JONES, Richard, Community in Crisis: French Canadian Nationalism in Perspective, Toronto, McLelland, 1972.
- RIOUX, Marcel, Les québécois, Paris, Seuil, 1973
- TRUDEL, Marcel, Mélange d'histoire du Canada français, Ottawa, Université d'Ottawa, 1978.
- VALLIERE, Pierre, Nègres blancs d'Amérique, Montréal, 1964.
- VOISINE et al, Histoire de l'Eglise catholique au Québec (1608-1970), Montréal, Fides, 1971.

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

Description de cours

SIGLE Département/discipline/séquence

7	F	R	A	6	0	1
---	---	---	---	---	---	---

TITRE Culture québécoise

CREDITS:

OBJECTIF: Distinguer certains éléments spécifiques de la culture québécoise d'hier et d'aujourd'hui.

CONTENU: Etude de la chanson (musique traditionnelle, auteurs-compositeurs, musique pop), du théâtre (traditionnel, moderne, d'improvisation), du domaine littéraire, de l'architecture, des arts plastiques, du cinéma.

COURS PREALABLE :

7FRA503 ou l'équivalent

FORMULES PEDAGOGIQUES:

Exposés, études. Approche communicative. Echanges, réflexion collective, analyse de documents authentiques, Travaux pratiques.

OUVRAGES DE REFERENCE:

GAUVIN, Lise et
MAILHOT, Laurent,

Guide culturel du Québec, Montréal, Boréal, 1982.

MAILHOT, Laurent,

La littérature québécoise, Paris, P.U.F., 1974.

Description de cours

SIGLE Département/discipline/séquence

4	H	I	S	1	7	5
---	---	---	---	---	---	---

TITRE Le Québec d'aujourd'hui (à l'intention de non-francophones)

CREDITS

3

OBJECTIF:

- .Situer le Québec français dans son contexte continental nord-américain anglophone.
- .Fournir à l'étudiant des outils d'analyse lui permettant de percevoir les lignes de force de la société québécoise contemporaine.
- .Permettre à l'étudiant (sur le plan linguistique) de mener en français son étude de la société québécoise.

COURS PREALABLE:

Aucun

CONTENU: Les grandes lignes:

Etude des transformations sociales, culturelles, économiques et politiques survenues au Québec depuis les débuts de la "révolution tranquille" (1960) soient:

a) La réforme de l'éducation

- Rapport Parent
- Institution des Cégeps
- Fondation de l'U.Q.

b) L'évolution de la société

- Démographie
- Habitudes politiques
- Pratique religieuse

c) L'éveil culturel par:

- Le théâtre
- La télévision
- La poésie
- La chanson
- Les arts visuels
- L'architecture

ANNEXE II

**Programme relatif à l'enseignement du français langue seconde
présenté par Suzanne Fradette et Ginette Harvey
UQAC**

**VALIDATION
AVANT-PROPOS**

Nous tenons à vous remercier d'avoir accepté de collaborer à la validation de ce programme.

Dans un premier temps, vous aurez à remplir vingt-trois grilles de validation que vous trouverez insérées après chaque hiérarchie d'un cheminement séquentiel (réf. point 3 - Programme).

Sur ces grilles, vous aurez à donner votre degré d'appréciation par rapport à chaque élément de contenu énoncé parallèlement en objectif intermédiaire, en fonction des critères suivants:

Pertinence: l'élément retenu est approprié à ce niveau.

Cote: **3 2 0**

Lecture de la cote: **3** = approprié (+)
 2 = plus ou moins approprié (+ ou -)
 0 = pas approprié (-)

Nécessité: l'élément proposé doit faire partie de l'ensemble des acquisitions de connaissance que doit réaliser un apprenant de ce niveau.

Cote: **1 0**

Lecture de la cote: **1** = en accord
 0 = en désaccord

Clarté: l'objectif spécifique intermédiaire correspondant à l'élément de contenu, est formulé de façon à ce que vous puissiez parfaitement comprendre ce qui est visé.

Cote: **1 0**

Lecture de la cote: **1** = clair
 0 = pas clair

Dans un deuxième temps, nous aimerions que vous répondiez au questionnaire portant sur l'ensemble du document et figurant à la fin de celui-ci.

Si vous désirez des informations supplémentaires, vous pouvez nous rejoindre aux numéros suivants:

UQAC - Local 1-734:	545-5825
Suzanne Fradette:	696-2473 (rés.)
Ginette Harvey:	545-4271 (rés.)

Nous aimerions que vous nous retourniez l'ensemble du document la première semaine d'avril au secrétariat de l'École de langue.

Aucune partie de ce document ne peut être reproduite avant qu'il ne soit officialisé.

GRILLE DE VALIDATION

ELÉMENTAIRE I				Objectif terminal A7						
Critères Éléments de contenu Objectifs intermédiaires Cote	PERTINENCE				NÉCESSITÉ			CLARTÉ		
	3	2	0	Total	1	0	Total	1	0	Total
	A1.1									
A2.1										
A2.2										
A2.3										
A3.1										
A3.2										
A3.3										
A3.4										
A3.5										
A4.1										
A4.2										
A4.3										
A5.1										
A6.1										
A6.2										

Pertinence: l'élément retenu est approprié à ce niveau.
 Cote: 3 = approprié (+)
 2 = plus ou moins approprié (+ ou -)
 0 = pas approprié (-)

Nécessité: l'élément proposé doit faire partie de l'ensemble des acquisitions de connaissance que doit réaliser un apprenant de ce niveau.
 Cote: 1 = en accord (+)
 0 = en désaccord (-)

Clarté: l'objectif intermédiaire est formulé de façon à ce que vous puissiez parfaitement comprendre ce qui est visé.
 Cote: 1 = en accord (+)
 0 = en désaccord (-)

GRILLE DE VALIDATION

ELÉMENTAIRE II				Objectif terminal A6						
Critères Éléments de contenu Objectifs intermédiaires	PERTINENCE				NÉCESSITÉ			CLARTÉ		
	3	2	0	Total	1	0	Total	1	0	Total
	A1.1									
A2.1										
A2.2										
A3.1										
A3.2										
A4.1										
A4.2										
A4.3										
A5.1										
A5.2										
A5.3										

Pertinence: l'élément retenu est approprié à ce niveau.
 Cote: 3 = approprié (+)
 2 = plus ou moins approprié (+ ou -)
 0 = pas approprié (-)

Nécessité: l'élément proposé doit faire partie de l'ensemble des acquisitions de connaissance que doit réaliser un apprenant de ce niveau.
 Cote: 1 = en accord (+)
 0 = en désaccord (-)

Clarté: l'objectif intermédiaire est formulé de façon à ce que vous puissiez parfaitement comprendre ce qui est visé.
 Cote: 1 = en accord (+)
 0 = en désaccord (-)

GRILLE DE VALIDATION

ELÉMENTAIRE II				Objectif terminal D6							
Critères Éléments de contenu Objectifs intermédiaires	PERTINENCE				NÉCESSITÉ			CLARTÉ			
	Cote	3	2	0	Total	1	0	Total	1	0	Total
D2.1											
D3.1											
D3.2											
D3.3											
D3.4											
D4.1											
D4.2											
D4.3											
D5.1											
D5.2											
D5.3											

Pertinence: l'élément retenu est approprié à ce niveau.

Cote: 3 = approprié (+)

2 = plus ou moins approprié (+ ou -)

0 = pas approprié (-)

Nécessité: l'élément proposé doit faire partie de l'ensemble des acquisitions de connaissance que doit réaliser un apprenant de ce niveau.

Cote: 1 = en accord (+)

0 = en désaccord (-)

Clarté: l'objectif intermédiaire est formulé de façon à ce que vous puissiez parfaitement comprendre ce qui est visé.

Cote: 1 = en accord (+)

0 = en désaccord (-)

GRILLE DE VALIDATION

INTERMÉDIAIRE I				Objectif terminal A6						
Critères Éléments de contenu Objectifs intermédiaires	PERTINENCE				NÉCESSITÉ			CLARTÉ		
	Cote									
	3	2	0	Total	1	0	Total	1	0	Total
A1.1										
A1.2										
A1.3										
A1.4										
A1.5										
A2.1										
A2.2										
A2.3										
A2.4										
A2.5										
A3.1										
A3.2										
A3.3										
A4.1										
A4.2										
A5.1										

Pertinence: l'élément retenu est approprié à ce niveau.

Cote: 3 = approprié (+)

2 = plus ou moins approprié (+ ou -)

0 = pas approprié (-)

Nécessité: l'élément proposé doit faire partie de l'ensemble des acquisitions de connaissance que doit réaliser un apprenant de ce niveau.

Cote: 1 = en accord (+)

0 = en désaccord (-)

Clarté: l'objectif intermédiaire est formulé de façon à ce que vous puissiez parfaitement comprendre ce qui est visé.

Cote: 1 = en accord (+)

0 = en désaccord (-)

GRILLE DE VALIDATION

INTERMÉDIAIRE I				Objectif terminal B6							
Éléments de contenu Objectifs intermédiaires	Critères	PERTINENCE				NÉCESSITÉ			CLARTÉ		
	Cote	3	2	0	Total	1	0	Total	1	0	Total
B3.1											
B4.1											
B4.2											
B5.1											
B5.2											
B5.3											

Pertinence: l'élément retenu est approprié à ce niveau.
Cote: 3 = approprié (+)
 2 = plus ou moins approprié (+ ou -)
 0 = pas approprié (-)

Nécessité: l'élément proposé doit faire partie de l'ensemble des acquisitions de connaissance que doit réaliser un apprenant de ce niveau.
Cote: 1 = en accord (+)
 0 = en désaccord (-)

Clarté: l'objectif intermédiaire est formulé de façon à ce que vous puissiez parfaitement comprendre ce qui est visé.
Cote: 1 = en accord (+)
 0 = en désaccord (-)

GRILLE DE VALIDATION

INTERMÉDIAIRE I					Objectif terminal D6						
Éléments de contenu Objectifs intermédiaires	Critères	PERTINENCE				NÉCESSITÉ			CLARTÉ		
	Cote	3	2	0	Total	1	0	Total	1	0	Total
	D2.1										
D3.1											
D3.2											
D3.3											
D4.1											
D5.1											

Pertinence: l'élément retenu est approprié à ce niveau.
Cote: 3 = approprié (+)
 2 = plus ou moins approprié (+ ou -)
 0 = pas approprié (-)

Nécessité: l'élément proposé doit faire partie de l'ensemble des acquisitions de connaissance que doit réaliser un apprenant de ce niveau.
Cote: 1 = en accord (+)
 0 = en désaccord (-)

Clarté: l'objectif intermédiaire est formulé de façon à ce que vous puissiez parfaitement comprendre ce qui est visé.
Cote: 1 = en accord (+)
 0 = en désaccord (-)

GRILLE DE VALIDATION

INTERMÉDIAIRE II				Objectif terminal C6								
Éléments de contenu Objectifs intermédiaires	Critères	PERTINENCE				NÉCESSITÉ			CLARTÉ			
	Cote	3	2	0	Total	1	0	Total	1	0	Total	
C1.1												
C2.1												
C2.2												
C3.1												
C4.1												
C5.1												

Pertinence: l'élément retenu est approprié à ce niveau.
Cote: 3 = approprié (+)
 2 = plus ou moins approprié (+ ou -)
 0 = pas approprié (-)

Nécessité: l'élément proposé doit faire partie de l'ensemble des acquisitions de connaissance que doit réaliser un apprenant de ce niveau.
Cote: 1 = en accord (+)
 0 = en désaccord (-)

Clarté: l'objectif intermédiaire est formulé de façon à ce que vous puissiez parfaitement comprendre ce qui est visé.
Cote: 1 = en accord (+)
 0 = en désaccord (-)

GRILLE DE VALIDATION

AVANCÉ I				Objectif terminal B6								
Éléments de contenu Objectifs intermédiaires	Critères	PERTINENCE				NÉCESSITÉ			CLARTÉ			
	Cote	3	2	0	Total	1	0	Total	1	0	Total	
	B1.1											
B2.1												
B3.1												
B4.1												
B4.2												
B4.3												
B5.1												
B5.2												
B5.3												

Pertinence: l'élément retenu est approprié à ce niveau.

Cote: 3 = approprié (+)

2 = plus ou moins approprié (+ ou -)

0 = pas approprié (-)

Nécessité: l'élément proposé doit faire partie de l'ensemble des acquisitions de connaissance que doit réaliser un apprenant de ce niveau.

Cote: 1 = en accord (+)

0 = en désaccord (-)

Clarté: l'objectif intermédiaire est formulé de façon à ce que vous puissiez parfaitement comprendre ce qui est visé.

Cote: 1 = en accord (+)

0 = en désaccord (-)

GRILLE DE VALIDATION

AVANCÉ II				Objectif terminal A4							
Critères Éléments de contenu Objectifs intermédiaires	PERTINENCE				NÉCESSITÉ			CLARTÉ			
	Cote	3	2	0	Total	1	0	Total	1	0	Total
A1.1											
A1.2											
A1.3											
A2.1											
A3.1											

Pertinence: l'élément retenu est approprié à ce niveau.
 Cote: 3 = approprié (+)
 2 = plus ou moins approprié (+ ou -)
 0 = pas approprié (-)

Nécessité: l'élément proposé doit faire partie de l'ensemble des acquisitions de connaissance que doit réaliser un apprenant de ce niveau.
 Cote: 1 = en accord (+)
 0 = en désaccord (-)

Clarté: l'objectif intermédiaire est formulé de façon à ce que vous puissiez parfaitement comprendre ce qui est visé.
 Cote: 1 = en accord (+)
 0 = en désaccord (-)

QUESTIONNAIRE
portant sur l'ensemble du programme

- 1- Les objectifs proposés dans la première séquence sont-ils présentés selon un enchaînement logique, formant un tout cohérent?

- 2- Jugez-vous ce programme utile dans son ensemble, facilitant la pratique pédagogique? (en fonction du contexte dans lequel il s'inscrit).

- 3- Avez-vous des suggestions ou commentaires à faire sur l'ensemble du programme?

- 4- Avez-vous relevé des erreurs? (d'ordre typographique, grammatical ou autres). Pourriez-vous les situer dans le texte?
